

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

**RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ
SOCIALE D'ENTREPRISE**



2017-2018



Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

Agriculture et alimentation | Communauté | Clients | Employés | Environnement

2	Message du président-directeur général
5	Profil de la société
23	Agriculture et alimentation
32	Communauté
37	Clients
42	Employés
54	Environnement
64	À propos du présent rapport
65	Index des normes de la GRI
72	Produits, services et programmes de FAC
75	Annexe

Message du président-directeur général

(GRI 102-14)



FAC est le plus important prêteur à l'industrie agricole canadienne et tire fierté d'être au service de cette industrie qui nourrit la planète. Ce rôle s'accompagne de la responsabilité de veiller à la réussite, à la solidité et à la croissance de l'agriculture. En cette époque où l'insécurité alimentaire est un enjeu partout dans le monde, y compris chez nous, nous savons que l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne fait partie de la solution. Nous savons aussi que l'industrie a la possibilité d'accroître les exportations et d'expédier encore plus d'aliments canadiens aux quatre coins du monde.

Pour exploiter ce potentiel, nous avons examiné un certain nombre de recommandations dans le cadre du processus de planification stratégique de FAC, dont notre lettre de mandat du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, le rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur la dette agricole et le rapport du Conseil consultatif en matière de croissance économique. Cet examen a fait ressortir une possibilité d'aider l'industrie à atteindre son objectif qui consiste à être un fournisseur viable d'aliments sains et nutritifs pour les consommateurs d'aujourd'hui et de demain partout sur la planète.

Nos relations solides avec nos clients nous confèrent un rôle d'influence et la responsabilité d'encourager l'évolution de l'industrie, tout en aidant nos clients à accroître la durabilité de leur exploitation. Pour saisir pleinement cette possibilité, nous déploierons des efforts au cours des prochaines années pour mettre en œuvre une stratégie phare qui fera de FAC un chef de file de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

Nous avons déjà accompli de grands progrès pour exercer nos activités de manière durable et appuyer l'industrie à suivre notre exemple : nous avons un solide programme d'investissement communautaire, nous soutenons et promovons activement l'industrie, nous accordons la priorité absolue à nos clients, nous offrons une expérience employé exceptionnelle, et nous continuerons à veiller à réduire notre empreinte environnementale. La RSE fait partie intégrante de notre identité et de notre façon d'exercer nos activités.

(GRI 102-14)

Nos progrès en 2017-2018

Nous sommes déterminés à faire bouger les choses. Voici les progrès que nous avons accomplis cette année :

- Pour accroître notre performance environnementale, nous avons fixé, en 2017-2018, des cibles qui nous aideront à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 % d'ici 2025, conformément aux cibles fédérales en matière de développement durable. La réduction de l'utilisation de papier et du nombre de voyages par avion, les économies d'énergie dans nos bureaux et l'achat de certificats verts afin d'accroître la proportion d'énergie renouvelable du réseau électrique du Canada sont d'autres éléments de notre stratégie relative aux GES.
- Pour une cinquième année d'affilée, FAC a figuré au classement des 40 futurs leaders canadiens en responsabilité sociale des entreprises. Cette liste est établie par Corporate Knights, un organisme qui s'efforce de créer un monde meilleur en renforçant la durabilité des entreprises.
- Le programme FAC en campagne contre la faim a continué à améliorer la vie de collectivités situées partout au Canada en fournissant 7,2 millions de repas, ce qui constitue un record, pour nourrir des familles canadiennes.
- Pour renforcer notre engagement envers la durabilité, le fonds AgriEsprit de FAC a octroyé 1,5 million de dollars cette année pour soutenir des projets d'immobilisations dans des régions rurales du Canada, selon de nouveaux critères de sélection axés sur la durabilité.
- Nos employés croient en la mission de FAC. Pour la quinzième année d'affilée, ils nous ont permis de nous classer parmi les meilleurs employeurs au Canada. En 2017-2018, notre pointage pour l'engagement des employés s'est établi à 85 %, ce qui est supérieur de 7 % à la moyenne des employeurs de niveaux platine et or. Par ailleurs, 93 % de nos employés croient que FAC est une société responsable sur les plans social et environnemental, ce qui renforce notre certitude que nous accordons la priorité aux choses qui comptent.
- Nous sommes déterminés à offrir une expérience extraordinaire aux employés et à favoriser leur bien-être. C'est le souci véritable des autres et la compassion qui ont donné lieu à la création du Fonds de soutien aux employés de FAC, qui sera en place pour l'exercice 2018-2019. Ce fonds, dont le coût est partagé avec les employés, nous permettra de témoigner de la compassion et d'offrir un petit coup de pouce financier – jusqu'à concurrence de 1 000 \$ – à des collègues qui se trouvent dans une situation difficile. Ce fonds est similaire au type de soutien que nous offrons à nos clients en période de crise par l'entremise du fonds AgriUrgences de FAC.

- Nous croyons qu'une main-d'œuvre diversifiée est un avantage concurrentiel et que cette diversité est un atout pour l'ensemble de notre effectif. Entre autres, FAC est fière de participer au volet « 4 to 40 » du programme Campus for All, qui offre des possibilités d'emplois pour une période déterminée à des adultes atteints d'une déficience intellectuelle.
- Fiers d'offrir des expériences exceptionnelles à nos clients, nous avons élaboré et mis en œuvre des principes de l'expérience client, qui visent à déterminer les attentes que nos clients peuvent avoir à notre égard. Pour mesurer rigoureusement notre progrès à ce chapitre, nous avons remplacé notre Indice de l'expérience client (IEC) par le pointage Net Promoter Score® (NPS®), qui nous permet de comparer FAC à d'autres sociétés. Notre pointage NPS s'est établi à 76 à la fin du dernier exercice, ce qui indique que nos clients nous donnent les meilleures notes pour ce qui est de l'expérience que nous leur offrons. Un NPS de 70 ou plus permet à FAC de se classer parmi d'autres marques d'élite de tous les secteurs comme Amazon, Costco, Netflix et Ritz-Carlton.
- Pour élargir notre offre d'événements d'apprentissage, nous avons lancé *Allumés!*, le Sommet FAC de la relève agricole. Il s'agit d'une série d'événements hautement dynamiques qui visent à mobiliser la relève agricole et à inspirer la passion et l'innovation.
- Pour une deuxième année, nous avons célébré le Jour de l'agriculture canadienne, qui a réuni des acteurs de l'industrie pour attirer l'attention sur toutes les choses extraordinaires qui se passent dans cette industrie et pour conscientiser davantage les consommateurs à propos de la provenance de leurs aliments et les rapprocher des gens qui les produisent.

Le chemin à parcourir

Nous sommes déterminés à servir l'industrie agricole, peu importe le cycle économique, et notre travail aide nos clients à réaliser leur plein potentiel tout en nous permettant d'appuyer la croissance soutenue de l'industrie ainsi que l'innovation et le progrès. Pour remplir pleinement son mandat en matière de RSE, FAC s'efforce de stimuler la durabilité au sein de l'industrie qu'elle sert.

Pour ce faire, nous allons intégrer et faire progresser la RSE à l'échelle de l'organisation. Entre autres, nous définirons nos attentes envers nos partenaires d'affaires pour ce qui est du respect des normes, que ce soit sur le plan social ou environnemental, des normes du travail ou des normes de bien-être des animaux. Nous perfectionnerons nos pratiques sociales et nos pratiques commerciales durables, ce qui comprend les activités de prêt, d'approvisionnement, d'investissement communautaire et de commandite, et nous fournirons des connaissances et du soutien à nos employés durant cette transition.

(GRI 102-14)

Nous examinerons des moyens de soutenir nos clients durant leur parcours en matière de durabilité. Au cours de la prochaine année, nous mènerons un sondage auprès des intervenants pour savoir quels sujets liés à la RSE leur tiennent à cœur afin d'orienter nos efforts futurs.

FAC appuiera l'avancement des femmes en agriculture en nouant des partenariats stratégiques afin de promouvoir le potentiel de leadership des femmes ainsi que les possibilités qui s'offrent à elles au sein de l'industrie.

Les problèmes de santé mentale constituent une préoccupation pour beaucoup de Canadiens, et l'industrie agricole et agroalimentaire n'y fait pas exception. FAC continuera de chercher à établir des partenariats stratégiques pour accroître la sensibilisation aux problèmes de santé mentale et soutenir les Canadiens qui œuvrent en agriculture et qui vivent en milieu rural.

Nous explorerons des moyens d'encore mieux soutenir les entreprises agricoles autochtones. Pour ce faire, FAC mènera des consultations afin d'approfondir sa compréhension des besoins des organisations autochtones en matière de connaissances, de services consultatifs, de produits de prêt et d'autres services afin de contribuer à la mise en valeur de leurs activités économiques dans le secteur de la production primaire ou au sein du secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire.

Dans une perspective qui dépasse nos propres cibles en matière de RSE et nos domaines d'intérêt, nous entrevoyons la possibilité d'apporter notre contribution à l'échelle mondiale en œuvrant à l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies. Même s'il y a 17 objectifs, et que bon nombre d'entre eux sont en lien direct avec les domaines d'intervention de FAC, nous concentrerons nos efforts sur ceux où FAC peut avoir le

plus d'impact, compte tenu de la nature de notre secteur d'activité. Nous explorerons aussi des moyens de soutenir la politique alimentaire nationale que le gouvernement fédéral est en train d'élaborer pour s'attaquer à des enjeux liés à la production, à la transformation, à la distribution et à la consommation des aliments.

Chose certaine, nous traversons une période d'effervescence. La bonne nouvelle, c'est que nous avons des bases solides sur lesquelles nous pourrions nous appuyer, et je suis sûr qu'au cours des prochaines années, nous ferons de grands progrès et encouragerons l'industrie à suivre notre exemple. Non seulement la RSE est-elle devenue un comportement attendu, c'est aussi la bonne attitude à adopter. Je suis déterminé à faire progresser nos pratiques en matière de RSE et je suis enthousiasmé par les débouchés qui se profilent à l'horizon pour FAC et pour l'industrie agricole et agroalimentaire.

Nous vous invitons à lire le présent rapport pour en apprendre davantage sur les efforts en matière de RSE que nous avons déployés au cours de la dernière année, ainsi qu'à répondre à notre sondage en ligne. Pour chaque sondage rempli, FAC versera 5 \$ à Banques alimentaires Canada, jusqu'à concurrence de 5 000 \$. Notre partenariat avec nos intervenants est important et votre avis compte pour nous.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michael Hoffort', written over a horizontal line.

Michael Hoffort, Président-directeur général

Profil de la société (GRI 102-1, 102-3, 102-4, 102-5, 102-6, 102-53)

FAC est une société d'État fédérale financièrement autonome qui rend compte aux Canadiens et au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Notre siège social est situé à Regina, en Saskatchewan, et nous fournissons du financement et d'autres services à des producteurs primaires, exploitants à valeur ajoutée, fournisseurs et transformateurs de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole.

À FAC, la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) fait partie intégrante de notre identité et de nos activités. Elle guide notre façon de fonctionner et constitue un élément essentiel de notre engagement à œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie. Nous concentrons nos activités de RSE dans cinq secteurs d'intervention : l'agriculture et l'alimentation, la communauté, les clients, les employés et l'environnement.

FAC publie son huitième rapport annuel sur la RSE. Le rapport évalue les résultats en matière de RSE obtenus durant l'exercice 2017-2018, souligne l'impact des efforts déployés sur le plan de la RSE auprès de nos intervenants et jette un regard sur nos plans et engagements futurs. Tout au long du rapport, les termes clés renvoient par lien

hypertexte au site Web de FAC pour approfondir le sujet. Une liste exhaustive des produits, des services et des programmes offerts par FAC se trouve également à la fin du rapport.

Dans une optique d'amélioration constante, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires au sujet des priorités et des résultats de FAC en matière de RSE en nous écrivant à l'adresse rse@fac.ca. Nous aimerions aussi recevoir vos commentaires sur le présent rapport. Nous vous invitons donc à remplir un sondage en ligne. Pour chaque sondage rempli, FAC remettra 5 \$ à Banques alimentaires Canada, et ce, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

Notre vision (GRI 102-16)

Toute la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire est d'avis que FAC œuvre pour l'avenir de l'agroindustrie en offrant des produits financiers, des services et des connaissances adaptés aux exploitations agricoles et aux agroentreprises.

Nos clients font la promotion de FAC et ne peuvent s'imaginer faire des affaires sans elle.

Nous avons à cœur notre responsabilité sociale et environnementale et nous sommes un employeur de choix partout où nous sommes présents.

Nous facilitons les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés.

FAC est financièrement solide et stable et investit considérablement dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Notre mission

La Société a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la Société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

Nos valeurs d'entreprise (GRI 102-16)

FAC a pris l'engagement d'œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie. Elle le fait en visant toujours plus haut, en menant ses activités au profit de ses clients et en favorisant la réalisation du plein potentiel de chaque employé.

Les valeurs d'entreprise de FAC représentent les valeurs essentielles suivantes :

L'intégrité avant tout

Nous agissons de façon éthique et honnête. Nous traitons nos clients, nos collègues et tous les intervenants avec respect.

Le client d'abord

Nous avons nos clients à cœur et sommes fiers de leur offrir une expérience extraordinaire fondée sur la qualité de nos relations personnelles, notre flexibilité et notre connaissance de l'industrie.

L'excellence en tout temps

Nous avons pris un engagement commun de rendement élevé, de responsabilisation et d'efficacité dans notre quête d'excellence.

Le travail d'équipe

Nous sommes persuadés de l'effet synergique du travail d'équipe. Que ce soit dans la prestation de services adaptés aux besoins des clients ou dans la conception de solutions qui profitent à l'industrie, nous travaillons ensemble et formons une seule équipe.

L'engagement communautaire

Nous prenons notre responsabilité sociale d'entreprise au sérieux. Nous estimons qu'il est de notre devoir de participer à la vie communautaire des collectivités où nos clients et employés vivent et travaillent, de nous efforcer de réduire notre impact sur l'environnement et de contribuer à la réussite de l'industrie agricole.

Nos pratiques culturelles (GRI 102-16)

Aux valeurs d'entreprise de FAC viennent s'ajouter ses pratiques culturelles, qui décrivent explicitement les comportements que les employés et les membres du Conseil d'administration sont tenus de manifester en tout temps avec leurs collègues, les clients, les partenaires, les fournisseurs et les intervenants :

- Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de notre impact sur les résultats d'affaires et sur les gens.
- Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, du respect de nos engagements, ententes et promesses.
- Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de l'établissement et du maintien de partenariats solides.
- Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de la création d'un environnement sécuritaire où les gens sont à l'aise et n'ont pas peur de s'exprimer.
- Nous mesurons notre succès à la manière dont les autres perçoivent notre leadership et y répondent, et non pas à notre point de vue.
- Nous nous exprimons franchement et de façon responsable. La réussite des autres nous tient à cœur et nous ne conspirons pas contre eux.
- Nous sommes attentifs à la contribution et à l'engagement des autres et nous sommes ouverts aux gens et aux idées.
- Nous nous montrons très ouverts à l'encadrement; nous recherchons activement de l'encadrement et nous en tenons compte.
- Nous faisons le nettoyage et redressons la situation rapidement.
- Nous reconnaissons souvent les réalisations des autres et nous célébrons les petites et les grandes réussites.

Thèmes stratégiques et vision

(GRI 102-14)

FAC a cinq priorités majeures à long terme qui lui permettront de concrétiser sa vision et sa mission. Nous appelons ces priorités nos thèmes stratégiques.

Nos cinq secteurs d'intervention en matière de RSE sont directement rattachés aux thèmes stratégiques suivants :

1. Réussite commerciale durable – Notre façon de demeurer viables et pertinents pour nos clients et le secteur agricole (agriculture et alimentation, communauté, clients, environnement)

FAC est le plus important prêteur à l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada. Reconnue comme un catalyseur de l'industrie, FAC est respectée et soutenue par ses intervenants qui comprennent la valeur unique que FAC apporte au marché. La société jouit de la solidité financière nécessaire pour servir l'industrie agricole peu importe le cycle économique, en mettant l'accent sur les exploitations primaires et les agroentreprises de petite et moyenne taille.

2. Excellentes relations clients – Notre façon de créer d'excellentes relations clients (clients)

La solidité de ses relations clients est au cœur de la réussite de FAC. Ses connaissances inégalées de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi que de la finance continuent d'être essentielles pour bâtir d'excellentes relations clients. Il est facile de travailler en partenariat avec FAC : les employés connaissent leurs clients et sont en mesure d'offrir des solutions novatrices et souples pour relever des défis d'affaires uniques à long terme.

3. Excellence de l'exécution – Notre façon de favoriser d'excellentes relations clients (environnement)

FAC anticipe les besoins de ses clients et dépasse leurs attentes grâce à l'utilisation de systèmes, de solutions et de processus agiles et novateurs. FAC est une société numérique dotée de systèmes internes optimisés et ses employés possèdent les outils et connaissances nécessaires pour faire leur travail.

4. Gestion efficace du risque d'entreprise – Notre façon de protéger FAC et nos excellentes relations clients (agriculture et alimentation, clients)

La viabilité de FAC continue d'être assurée grâce à l'excellence de sa gestion du risque, qui protège ses excellentes relations clients. Les pratiques et les processus de gestion du risque de FAC continuent de s'inspirer de son mandat et demeurent conformes à ceux des autres institutions financières sous réglementation fédérale. FAC respecte ses limites en matière de propension et de tolérance au risque et maintient un capital suffisant.

5. Culture à rendement élevé – Notre façon de collaborer pour créer d'excellentes relations clients (employés)

FAC est un employeur très recherché par les employés potentiels, car il offre un endroit très attrayant où il fait bon travailler. La culture d'entreprise et la réputation d'excellence de la société attirent les employés. Ils restent à FAC, car le milieu de travail est conforme à ce qu'il leur a été dit : un travail intéressant comportant des attentes élevées qui sont appuyées par une capacité d'apprendre et de s'épanouir à titre de professionnel et un environnement d'équipe qui est propice à la prestation d'une expérience client exceptionnelle. Les clients le sentent et l'apprécient.

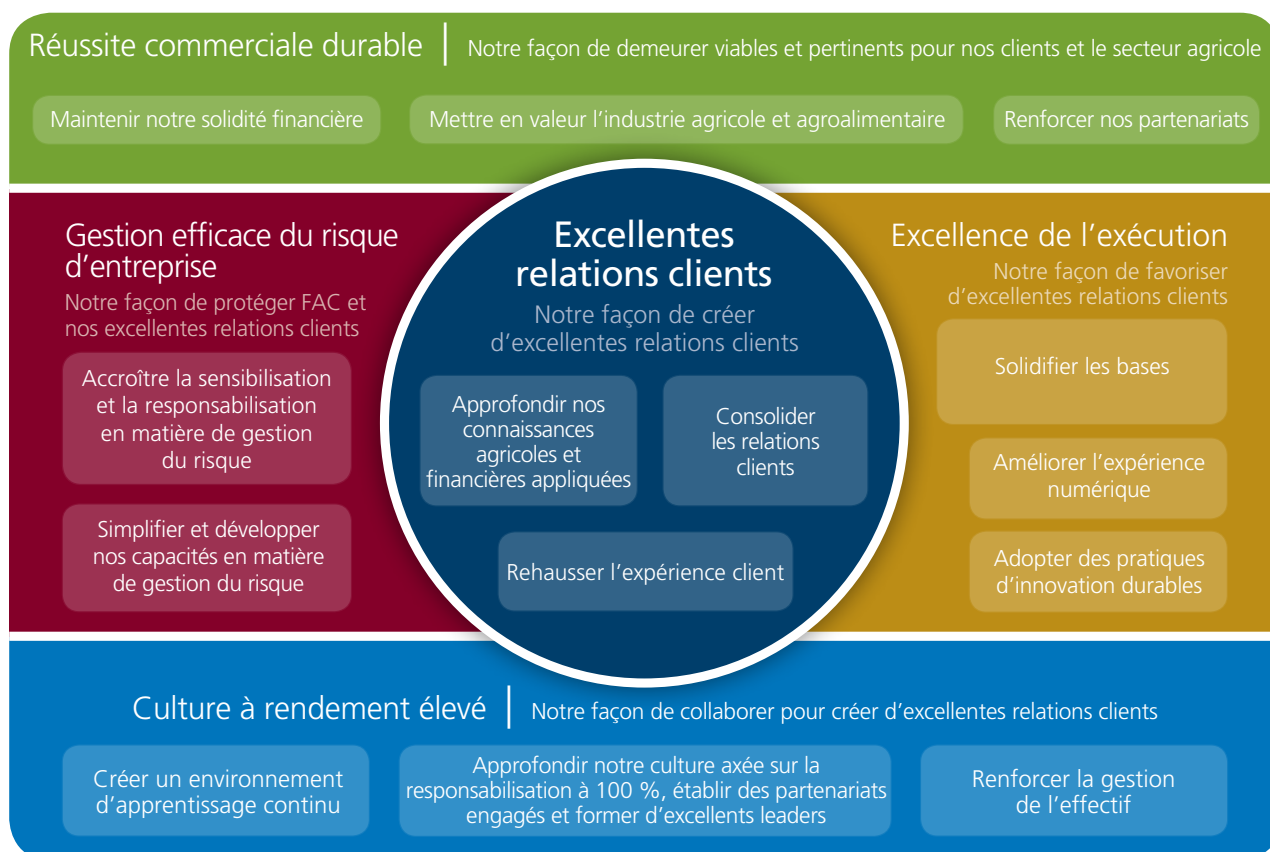
Carte stratégique de FAC pour 2017-2018

Vision

Toute la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire est d'avis que FAC œuvre pour l'avenir de l'agroindustrie.
 Nous sommes reconnus comme la source de savoir et de produits et services de financement adaptés aux besoins des producteurs et des agroentrepreneurs.
 Nos clients font la promotion de la société et ne peuvent s'imaginer faire des affaires sans elle.
 Nous avons à cœur notre responsabilité sociale et environnementale.
 Nous sommes un employeur de choix partout où nous sommes présents.
 Nous facilitons les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés.
 FAC est financièrement solide et stable et investit considérablement dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Mission

Mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de solutions d'affaires et financières, spécialisées et personnalisées, aux familles agricoles et aux agroentreprises.



Secteurs d'intervention en matière de responsabilité sociale d'entreprise



Gouvernance d'entreprise (GRI 102-18)

FAC est régie par la *Loi sur le financement agricole Canada* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout comme les autres sociétés d'État, nous sommes assujettis aux lois telles que la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur l'accès à l'information*, le *Code canadien du travail*, la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* ainsi que la *Loi sur les langues officielles*.

Le Conseil d'administration de FAC est représentatif des Canadiens et de la diversité de l'industrie agricole canadienne. L'expertise des administrateurs contribue grandement au mandat et à l'orientation stratégique de la société. Le Conseil veille à ce que FAC demeure axée sur sa vision, sa mission et ses valeurs, ainsi que sur la réalisation de son rôle d'intérêt public.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. À l'exception du président-directeur général, les membres du Conseil d'administration ne font pas partie de la direction de FAC. FAC et son Conseil d'administration observent strictement le nouveau processus du gouvernement du Canada relatif à la nomination des administrateurs pour combler les postes actuels et à venir.

Le Conseil est responsable de la gouvernance générale de la société. Il surveille les activités de la société afin de veiller à ses intérêts supérieurs et à ceux du gouvernement du Canada. Les membres du Conseil d'administration participent au processus de planification stratégique et approuvent l'orientation stratégique et le plan d'entreprise de FAC.

Le Conseil d'administration est actuellement formé de 12 membres, dont le président du Conseil d'administration et le président-directeur général de la société. Les membres du

Conseil sont nommés pour un mandat pouvant atteindre quatre ans, lequel peut être reconduit. Ils apportent une riche expérience collective en agriculture, en administration des affaires et en finance à la gouvernance d'un organisme au service d'une industrie de plus en plus complexe. En 2017-2018, six nouveaux membres se sont joints au Conseil d'administration de FAC et le mandat d'un membre a été reconduit. Le 31 mars 2018, le Conseil d'administration de FAC avait atteint la parité hommes-femmes. Pour de plus amples renseignements au sujet des membres du Conseil et de la haute direction, y compris leurs biographies, visitez fac.ca (À propos de FAC > Leadership).

Le Comité de gouvernance d'entreprise examine les pratiques de gouvernance et fait des recommandations de pratiques saines au Conseil d'administration. Le Comité de gouvernance d'entreprise surveille aussi les politiques de FAC en matière d'éthique et de conflit d'intérêts ainsi que le *Code de déontologie* que doivent respecter les employés et les membres du Conseil. Le Comité de gouvernance d'entreprise est également chargé d'approuver le rapport sur la RSE. Pour de plus amples renseignements au sujet des comités du Conseil d'administration, de la rémunération et du rendement du Conseil d'administration, visitez fac.ca pour lire notre Rapport annuel 2017-2018 (À propos de FAC > Gouvernance).

L'Équipe de gestion d'entreprise de FAC assure la surveillance de notre programme de RSE et elle est responsable de la prise de décisions au sujet des répercussions sur les plans environnemental, économique et social. Pour de plus amples renseignements au sujet de l'Équipe de gestion d'entreprise, visitez fac.ca (À propos de FAC > Leadership).

Code de déontologie et valeurs

(GRI 102-16, 102-17)

À FAC, l'intégrité et le maintien des normes éthiques les plus rigoureuses sont des priorités absolues. Dès leur nomination et chaque année de leur mandat, les administrateurs doivent signer une déclaration pour signifier qu'ils se conformeront au *Code de déontologie de FAC*. Par ailleurs, le Conseil d'administration a établi un processus selon lequel toute infraction au *Code* présumée avoir été commise par le président-directeur général ou l'un de ses subordonnés directs doit être signalée directement au Conseil. Il a aussi prévu une politique à appliquer si un administrateur est en conflit d'intérêts.

Les employés de FAC ont l'obligation de signaler toute violation du *Code de déontologie* à leur gestionnaire, à l'agente de l'intégrité de FAC ou au moyen de la LigneConfidentielle. La LigneConfidentielle est en service jour et nuit, 365 jours par année pour les employés et les membres du public qui ont des questions à poser ou qui souhaitent signaler d'éventuelles infractions, notamment la fraude et le vol, la violation des règlements, les conflits d'intérêts, la falsification de registres de la société, les manquements à l'éthique et la divulgation de renseignements de nature exclusive.

Les employés et le public qui ont des questions à poser ou qui souhaitent signaler d'éventuelles infractions ont également la possibilité de s'adresser au commissaire à l'intégrité du secteur public du Canada.

L'agente de l'intégrité de FAC divulgue tous les actes illicites éventuels en regard du *Code* et aborde avec le Conseil d'administration la formation et la sensibilisation continues des employés une fois par an. Chaque année, tous les employés doivent suivre un programme de formation en ligne afin de s'assurer qu'ils comprennent et respectent le *Code de déontologie*.

Mobilisation des intervenants

(GRI 102-40, 102-42, 102-46)

À FAC, notre approche en matière de RSE est axée sur la mobilisation des intervenants. L'opinion de nos intervenants est importante pour nous. Nous recherchons des occasions pour recueillir leurs commentaires et leurs idées et nous tenons compte de leurs besoins dans nos décisions d'affaires.

En 2010, FAC a collaboré avec l'organisme Canadian Business for Social Responsibility afin de dresser une liste de ses intervenants. Nous avons travaillé de concert avec nos employés afin d'établir un répertoire des intervenants et des groupes d'intervenants clés en fonction de l'impact et de l'influence de chacun sur FAC et vice versa. Nos groupes d'intervenants clés sont les suivants :

- Clients
- Employés
- Collectivités
- Industrie agricole et agroalimentaire
- Actionnaire et représentants élus
- Secteur financier

Le tableau qui figure à la page suivante décrit les activités de mobilisation des intervenants.

Approche en matière de mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

Clients Ce que nous faisons	Fréquence
Des sondages sur l'expérience client sont envoyés chaque année aux clients pour évaluer nos résultats à cet égard.	Annuelle
Le Centre de service à la clientèle de FAC traite un large éventail de demandes de renseignements par téléphone provenant de clients, de clients éventuels et du grand public.	Continue
Vision FAC, le plus important groupe consultatif sur l'agriculture au Canada, permet aux membres (qu'ils soient clients ou non de FAC) d'exprimer leurs idées et leurs opinions sur l'industrie agricole canadienne et sur la façon dont FAC peut répondre efficacement à ses besoins.	Périodique
L'Assemblée publique annuelle de FAC est l'occasion pour FAC de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'obligation de rendre des comptes au public, de transparence et d'accessibilité.	Annuelle

Employés Ce que nous faisons	Fréquence
FAC effectue un sondage sur l'engagement des employés, mené par Aon Hewitt.	Annuelle
La tribune en ligne ÉCS à l'écoute permet aux employés de soumettre des questions aux membres de l'Équipe des cadres supérieurs (ÉCS) au sujet des politiques, des pratiques et des procédures de FAC.	Continue
L'Équipe de gestion d'entreprise assiste à une série de réunions au printemps et à l'automne (qui rassemblent tous les employés dans leur secteur géographique) et prend part à des séances de questions et réponses en personne.	Annuelle
Les employés prennent part à des discussions avec leurs gestionnaires pour évaluer leur rendement et discuter de perfectionnement professionnel.	Semestrielle
Le personnel peut participer à un groupe de discussion sur les communications aux employés afin d'améliorer la communication au sein de FAC.	Continue
Les employés peuvent discuter avec l'Équipe de gestion d'entreprise et entre eux grâce à Yammer, un forum de discussion en ligne qui permet aux employés de poser des questions, de fournir des renseignements utiles et de reconnaître les réalisations des autres.	Continue
Le président-directeur général tient un blogue pour partager ses réflexions et solliciter la rétroaction des employés.	Continue
L'Équipe de gestion d'entreprise tient un blogue pour partager ses réflexions et solliciter la rétroaction des employés.	Continue

Approche en matière de mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

Collectivités (où nos clients et nos employés vivent et travaillent) Ce que nous faisons	Fréquence
FAC effectue des sondages auprès des écoles et des partenaires du programme FAC en campagne contre la faim.	Annuelle
Des interactions formelles et informelles ont lieu entre FAC et de nombreux groupes communautaires de partout au Canada qui sont des bénéficiaires du fonds AgriEsprit de FAC, du fonds Expression de FAC et du Fonds FAC de Regina.	Occasionnelle
Des interactions formelles et informelles ont lieu entre FAC et ses partenaires nationaux d'investissement communautaire : Banques alimentaires Canada, Centraide, Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) et Agriculture en classe.	Continue
FAC crée et effectue des sondages sur la sécurité agricole pour le compte de l'ACSA.	Occasionnelle

Industrie agricole et agroalimentaire (clients et certains groupes de non-clients) Ce que nous faisons	Fréquence
Vision FAC, décrit aux pages 6 et 9.	Continue
FAC continue d'établir et de développer des partenariats mutuellement avantageux avec des organismes de l'industrie agricole partout au pays qui partagent la vision et les objectifs stratégiques de FAC. FAC appuie plus de 250 associations agricoles de partout au pays et de différents secteurs, par le biais d'affiliations et de parrainages d'événements et de programmes. Outre le soutien financier, le programme de parrainage permet de nouer des relations et de faire une promotion accrue parmi les associations sectorielles, leurs membres et d'autres intervenants influents de l'industrie.	Continue
FAC offre à ses clients des possibilités d'apprentissage pour les aider à développer leur entreprise en participant à des forums, des ateliers, des tournées d'apprentissage et des événements spéciaux parrainés par FAC.	Continue

Approche en matière de mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

Actionnaire et représentants élus Ce que nous faisons	Fréquence
Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est informé des enjeux et des initiatives à venir par le PDG de FAC, par le directeur principal, Relations avec le gouvernement à Ottawa, et par d'autres.	Continue
Des échanges formels et informels ont lieu entre le Conseil d'administration de FAC et l'Équipe de gestion d'entreprise.	Bimestrielle
Le programme de visites des députés donne l'occasion aux vice-présidents et aux directeurs régionaux de FAC de partout au pays d'informer les députés locaux, qui représentent les caucus du gouvernement et de l'opposition, et de solliciter leurs commentaires.	Annuelle
FAC s'efforce activement de trouver des occasions de présenter de l'information propre à FAC devant les comités permanents ou les comités de la Chambre des communes et du Sénat.	Occasionnelle

Secteur financier Ce que nous faisons	Fréquence
FAC établit activement des relations et des partenariats et partage de l'information avec des institutions financières et des coopératives de crédit à l'échelon local et national.	Continue
FAC collabore étroitement avec des sociétés d'État commerciales afin de développer des relations et pour fournir et obtenir de l'information sur les initiatives et les enjeux.	Continue

Principaux sujets et préoccupations soulevés par les intervenants

(GRI 102-44)

FAC a défini une approche sur la façon dont nous mobilisons nos intervenants. Nous sollicitons leur avis afin de comprendre leurs besoins pour mieux aligner nos stratégies et tenir compte de leurs commentaires dans nos activités futures. Nous encourageons une communication franche et honnête avec tous nos intervenants et faisons preuve de réceptivité.

Cela nous oblige parfois à répondre à des questions difficiles. Ainsi, sept questions portant sur la RSE ont été posées en 2017-2018 par l'entremise de l'ÉCS à l'écoute, une tribune en ligne qui permet aux employés de poser des questions aux cadres supérieurs sur les politiques, les pratiques et les procédures. Ces questions ont porté entre autres sur la diversité au sein de l'équipe de direction, l'identité de genre et sur le rôle que joue FAC pour soutenir l'industrie et favoriser la confiance du public.

Nous entretenons un dialogue ouvert avec tous nos intervenants. Notre politique de traitement des plaintes de la clientèle est un engagement en vertu duquel nous nous tenons responsables de donner suite aux plaintes et de nous assurer qu'elles sont réglées au niveau le plus approprié de la société. Toutes les plaintes qui nous parviennent de la clientèle sont confidentielles.

Notre bureau de la protection des renseignements personnels répond à toutes les demandes qui lui parviennent. Seules les demandes d'accès à l'information sont rendues publiques, car les demandes présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont protégées. En vertu de ces deux lois, FAC présente des rapports annuels qui précisent le nombre de demandes reçues. Quatre demandes d'accès à l'information ont été rapportées en 2017-2018.

Importance relative (GRI 102-46)

Le contenu du présent rapport est inspiré de l'analyse de l'importance relative que nous avons menée auprès des intervenants, de l'analyse des efforts de mobilisation des autres intervenants et des discussions avec des cadres supérieurs de FAC.

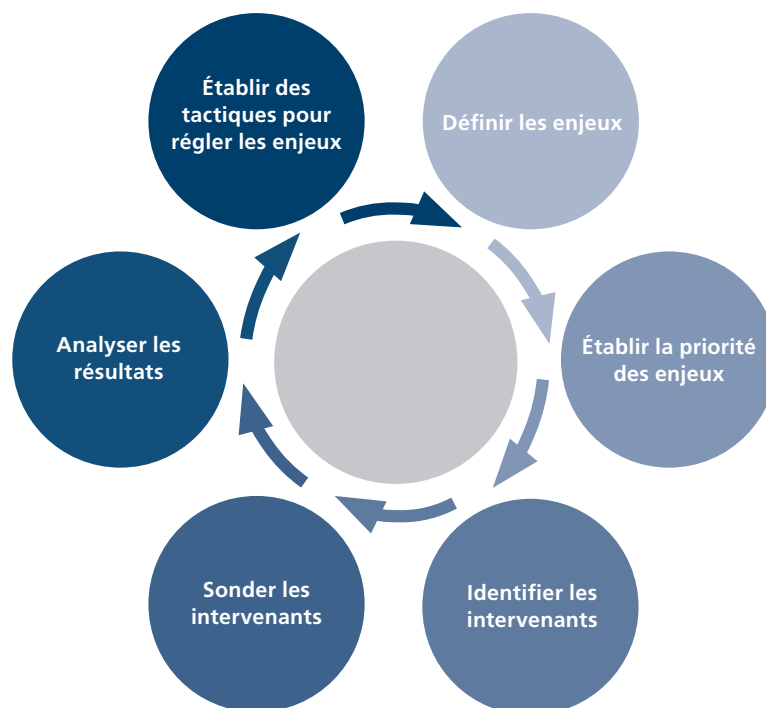
Faisant appel aux pratiques exemplaires de mobilisation des intervenants, une liste d'enjeux a été établie en fonction de leur pertinence pour FAC et l'industrie agricole. FAC a sondé les membres de Vision FAC, le groupe consultatif composé de clients et de non-clients, ainsi que de nos employés afin de mesurer l'importance de ces enjeux. Les participants devaient classer des enjeux selon l'importance qu'ils leur accordent et aussi préciser dans quelle mesure ils estimaient que ces enjeux devraient être importants pour FAC.

Plus de 1 900 intervenants ont répondu au sondage, soit un total de 1 300 réponses de la part de membres de Vision FAC et de 600 réponses de la part d'employés. Les résultats ont été compilés en 2014-2015, puis analysés

avec les commentaires de la direction, ce qui a permis de mesurer la capacité de FAC à influencer et à contrôler le résultat des enjeux, ainsi que l'impact que chacun d'eux a sur nos clients.

Chaque année, les membres de l'équipe de la RSE et de la haute direction revoient cette liste afin d'en déterminer la pertinence par rapport aux tendances de l'industrie et de tenir compte des commentaires des employés et des clients. De nouveaux aspects pertinents peuvent alors être ajoutés, tandis que d'autres sont supprimés. De nouvelles recherches sur l'importance relative quantitative seront menées ultérieurement auprès des intervenants afin de confirmer la liste des aspects d'importance relative.

FAC est membre de la Table ronde canadienne sur le bœuf durable, de la Table ronde canadienne sur les cultures durables et de la Canadian Horticulture Roundtable on Sustainability. FAC est également membre associé du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.



Sujets et périmètres pertinents (GRI 102-47, 103-1)				
Sujets pertinents pour FAC	Sujets de la GRI	Périmètres		
		À l'intérieur de FAC	À l'extérieur de FAC	Page(s)
Accès aux marchés – logistique et normes	s.o.	XX	Clients, industrie agricole et agroalimentaire, gouvernement du Canada	23
Investissements communautaires	GRI 201-1/FSS – Performance économique	Oui	Clients et leur collectivité, employés et leur collectivité, secteur rural canadien	32-33
Relations clients	GRI 102-43, 102-44/FSS – Étiquetage des produits et services	XX	Clients	37
Diversité et inclusion	GRI 405-1 – Diversité et égalité des chances	Oui	Clients, employés	44-45
Contribution économique	GRI 201-1/FSS – Performance économique	Oui	Clients et leur collectivité, gouvernement du Canada, secteur rural canadien, concurrents	21
Mobilisation des employés	GRI 401-1 – Emploi	Oui	XX	43
Bien-être des animaux d'élevage	s. o.	XX	Clients, industrie agricole et agroalimentaire, consommateurs et détaillants	26
Salubrité et traçabilité des aliments	s. o.	XX	Consommateurs, clients, industrie agricole et agroalimentaire, gouvernement du Canada	24
Croissance de l'industrie agricole et agroalimentaire	s. o.	XX	Consommateurs, clients, industrie agricole et agroalimentaire	24-25

Sujets et périmètres pertinents (GRI 102-47, 103-1)				
Sujets pertinents pour FAC	Sujets de la GRI	Périmètres		
		À l'intérieur de FAC	À l'extérieur de FAC	Page(s)
Répercussions environnementales à long terme de l'agriculture	s. o.	Oui	Clients et leur collectivité, industrie agricole et agroalimentaire, gouvernement du Canada	55
Empreinte opérationnelle	GRI 301-1 – Matières GRI 302-1 – Énergie GRI 305-1 – Émissions GRI 305-2 – Émissions GRI 305-3 – Émissions	Oui	Employés et collectivités où il y a des activités d'exploitation	54-55, 59-61
Protection des renseignements personnels et sécurité des données	GRI 418-1 – Confidentialité des données des clients	Oui	Clients, employés, gouvernement du Canada	38
Évolution rapide de la technologie	s. o.	Oui	Clients	40
Financement responsable	s. o.	Oui	Clients	55
Gestion du risque	s. o.	Oui	Clients, gouvernement du Canada, secteur rural canadien, concurrents, industrie agricole	21-22
Planification de la relève	s. o.	Oui	XX	42
Soutien à l'industrie agricole et agroalimentaire	s. o.	XX	Clients, industrie agricole	24-25
Formation et éducation	GRI 404-1 – Formation et éducation	Oui	XX	43-44

Chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés à l'externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval (GRI 102-12)

Le *Code canadien du travail* (incluant la santé et la sécurité au travail) et la législation (incluant la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et la *Loi sur les langues officielles*).

Le principe de précaution

(GRI 102-11)

Le principe de précaution n'est pas chose courante dans le secteur financier. FAC s'est engagée à mener ses activités d'une manière responsable sur le plan environnemental. Nous respectons des normes élevées et nous tenons compte de l'environnement dans le cadre de nos activités quotidiennes, qu'il s'agisse de l'utilisation accrue de la téléconférence ou de l'impression recto verso.

Chaque année, nous améliorons l'efficacité de nos édifices. FAC n'est pas propriétaire des édifices qu'elle occupe, mais nous travaillons en partenariat avec les propriétaires afin d'apporter des changements respectueux de l'environnement et qui amélioreront l'efficacité énergétique. En 2017-2018, un nouveau bureau situé à Lloydminster a été équipé d'appareils d'éclairage intérieurs et extérieurs au DEL. Le 9^e étage de la Tour FAC a fait l'objet de rénovations visant à installer un nouveau système d'éclairage au DEL. De plus, des améliorations ont été apportées aux toilettes des 9^e et 11^e étages, notamment l'installation de distributeurs de serviettes de papier et de robinets mains libres, de toilettes à chasse d'eau automatique et d'éclairage activé par détecteurs de mouvements.

Tous les ans, nous mesurons notre consommation énergétique et électrique pour la plupart de nos activités et en faisons rapport. Les résultats pour 2017-2018 se trouvent aux pages 59 à 61 du présent rapport.

La tour où est établi le siège social de FAC est un immeuble conforme aux normes BOMA BEST® (normes en matière de pratiques de construction respectueuse de l'environnement). FAC a également loué plusieurs étages dans la tour adjacente à la tour du siège social. L'enveloppe de l'immeuble adjacent est certifiée LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) argent, et la structure interne est conforme aux lignes directrices de la certification LEED argent.

Affiliations à des associations (GRI 102-13)

Consulter l'annexe du présent rapport pour une liste des associations que FAC soutient, ou avec lesquelles elle possède une affiliation.

Au sujet de FAC (GRI 102-3, 102-4, 102-5, 102-7)

Statut	Société d'État fédérale – <i>Loi de 1959 sur le crédit agricole</i>
Siège social	Regina (Saskatchewan)
PDG	Michael Hoffort
Président du Conseil d'administration	Dale Johnston
Nombre d'employés	Plus de 1 800
Nombre de bureaux	98
Nombre de clients	Plus de 100 000
Emplacement des bureaux	Consulter fac.ca (À propos de FAC>Pour nous joindre)
Rôle d'intérêt public	Consulter fac.ca (À propos de FAC>Gouvernance>Rôle d'intérêt public)
Code de déontologie	Consulter fac.ca (À propos de FAC>Gouvernance>Transparence>Code de déontologie)

Résultats financiers (GRI 102-7, 201-1)

FAC est une société d'État fédérale financièrement autonome. Les profits réalisés par FAC contribuent au développement de nouveaux produits et services, sont réinvestis dans l'industrie agricole et agroalimentaire et les collectivités rurales, et permettent de verser un dividende

à son actionnaire, le gouvernement du Canada. FAC a un portefeuille de 33,9 milliards de dollars et vient de connaître une 25^e année consécutive de croissance, ce qui témoigne de la confiance continue que lui accordent ses clients.

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	(en millions de dollars canadiens)		
Valeur économique directe créée			
Produits	1 143,7 ¹	1 184,3	1 325,6
Valeur économique distribuée			
Coûts d'exploitation	308,1 ²	326,8 ²	396,3
Salaires et avantages sociaux des employés	226,0	230,2	238,2
Versements aux fournisseurs de capitaux (dividendes)	90,4	268,3	308,3
Investissement communautaire	3,0	2,9	3,89
Valeur économique non répartie (valeur économique directe créée moins valeur économique distribuée)	516,3³	356,1³	379,0

¹ Montant retraité à la suite d'une erreur de calcul. (GRI 102-48)

² Montant retraité à la suite d'une erreur de calcul. (GRI 102-48)

³ Total ajusté à la suite d'un ajustement des coûts d'exploitation. (GRI 102-48)

Gestion du risque (GRI 103-2)

Le statut d'institution financière de FAC fait en sorte que pratiquement toutes ses activités comportent une part de risque. FAC tient compte des risques potentiels lors de la prestation de services commerciaux et de l'octroi de capital à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

FAC fait preuve de diligence à l'égard de la gestion efficace du risque d'entreprise (GRE) et l'intègre à ses initiatives d'entreprise et à sa planification stratégique dans l'ensemble de ses champs d'activité. Elle améliore continuellement son approche par la mise en œuvre et l'exécution de son cadre de gestion du risque d'entreprise, et par l'évaluation de ses activités par rapport à un énoncé officiel sur la propension au risque. Nous appliquons des pratiques et des procédures de gestion du risque qui reflètent notre mandat et qui sont appropriées et conformes à celles des institutions financières assujetties à la réglementation fédérale.

La gestion du risque est la responsabilité de chaque employé, et FAC est déterminée à faire des affaires avec des clients qui cadrent avec notre marque et sont à la hauteur de nos attentes en matière d'intégrité. Pour nous assurer de bien connaître nos clients existants et nos clients potentiels, et de comprendre leurs antécédents et leur exploitation ou leur entreprise, nous avons perfectionné nos pratiques liées à la connaissance des clients.

Nous avons mis sur pied une nouvelle formation afin d'aider certaines équipes de FAC à savoir comment réagir aux préoccupations. Nous sommes en train de mettre au point de nouveaux systèmes et de nouveaux outils qui faciliteront la vérification automatique des noms des clients par rapport à des listes de surveillance internationales. D'autres changements seront aussi apportés aux politiques, aux procédures, aux connaissances des employés, aux systèmes, ainsi qu'aux rôles et aux responsabilités au cours de l'exercice 2018-2019.

Pour évaluer nos progrès accomplis à l'égard de la gestion efficace du risque d'entreprise, FAC a adopté la mesure de maturité de la gestion du risque d'entreprise élaborée par KPMG. Cette mesure, établie sur une échelle de cinq points, est fondée sur un modèle qui permet d'évaluer la maturité des pratiques de gestion du risque d'entreprise de FAC pour les aspects suivants : la gouvernance du risque, l'évaluation des risques, la quantification des risques, la surveillance des risques et leur communication ainsi que l'optimisation de la gestion et du contrôle des risques. Selon l'échelle de cette mesure, un pointage 1,0 correspond à la note de base, 3,0 est mature et 5,0 est avancé. La cible à long terme de FAC est d'accroître sa maturité afin d'obtenir un pointage de plus de 3,5, ce qui tient compte de sa taille, de la complexité de ses activités de même que de la nature changeante des normes de gestion du risque. FAC obtient un pointage supérieur à 3,5 depuis mars 2016, et notre pointage atteignait 3,7 au 31 mars 2017.

À FAC, la surveillance des programmes et des activités de gestion du risque d'entreprise est la responsabilité de la vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque.

Changements relatifs aux installations (GRI 102-10)

Emplacement	Ouverture, déménagement, agrandissement ou fermeture d'un bureau
Lloydminster (Alberta)	Déménagement
High River (Alberta) (bureau satellite)	Déménagement
Beauharnois (Québec)	Ouverture
Yorkton (Saskatchewan)	Agrandissement
Camrose (Alberta)	Agrandissement
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)	Fermeture
Stettler (Alberta) (bureau satellite)	Fermeture

Chaîne d'approvisionnement (GRI 102-9)

La chaîne d'approvisionnement de FAC est typique d'un environnement de bureau d'affaires (fournitures de bureau, équipement, mobilier de bureau, vêtements et autres articles promotionnels, etc.).

En 2014-2015, FAC a élaboré un *Code de déontologie* à l'intention des fournisseurs. On s'attend à ce que chacun de nos fournisseurs respecte les normes de ce code dans ses propres activités et au sein de sa chaîne d'approvisionnement. La mise en œuvre de ce code a débuté dans certains secteurs de FAC.

Changements importants aux emplacements des activités et à la chaîne d'approvisionnement au cours de la période visée (GRI 102-10)

En 2017-2018, FAC n'a apporté aucun changement majeur à ses fournisseurs.

Agriculture et alimentation

Nous soutenons le développement d'une industrie agricole canadienne durable, concurrentielle et novatrice. C'est pourquoi nous offrons de la formation et de l'information, nous appuyons des initiatives et nous établissons des partenariats qui font progresser l'industrie.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention de l'agriculture et de l'alimentation

Accès aux marchés – logistique et normes (GRI 103-2)

FAC est déterminée à offrir une autre source de financement structuré à des taux concurrentiels aux agriculteurs canadiens. En tant que société d'État fédérale, FAC a pour seule mission de servir les familles agricoles et les petites et moyennes entreprises du secteur agricole.

Notre rôle d'intérêt public est le fondement de tout ce que nous faisons pour l'avenir de l'agroindustrie. À FAC, nous adoptons une vision à long terme et nous servons l'industrie agricole et nos clients dans les bonnes périodes comme dans les mauvaises. Nos produits de prêt tiennent compte du caractère cyclique de l'industrie agricole et du fait que les exploitations agricoles ont besoin de temps pour prospérer.

La conjoncture ainsi que les conditions météorologiques et logistiques imprévisibles peuvent avoir une incidence négative même sur les meilleurs producteurs et

agroentrepreneurs. Par exemple, lorsque les producteurs ont éprouvé des difficultés à vendre leur grain en hiver en raison de retards attribuables au transport ferroviaire, FAC a soutenu ses clients en veillant à ce qu'ils disposent des fonds suffisants pour procéder à l'ensemencement printanier. Lorsque ce genre de situation se produit, FAC peut approuver un programme de soutien destiné aux clients d'un secteur ou d'un groupe de clients en particulier pendant une certaine période. La restructuration des prêts ou le report des paiements de capital donnent aux producteurs le temps et la marge de manœuvre dont ils ont besoin pour se rétablir.

À FAC, la gestion de ce programme est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

Salubrité et traçabilité des aliments

(GRI 103-2)

Comme FAC appuie le développement d'une industrie agricole dynamique, durable et concurrentielle, elle doit aussi veiller à la salubrité et à la traçabilité des aliments provenant du Canada. FAC offre des logiciels, Gestionnaire de champs PRO et AgExpert Champs, qui intègrent des outils qui aident les producteurs à satisfaire aux exigences liées à la traçabilité des aliments. Les producteurs peuvent tenir un registre électronique du cycle de vie entier de leurs produits, de l'ensemencement à l'entreposage en passant par la récolte. Nous offrons du soutien à nos clients qui achètent les logiciels et les aidons à les exploiter au maximum et à surmonter toute difficulté qu'ils rencontrent avec ceux-ci.

Le logiciel Gestionnaire de champs PRO intègre aussi des formulaires CanadaGAP (programme de certification des pratiques agricoles) qui se remplissent automatiquement et peuvent être modifiés, ce qui aide certains producteurs à se conformer aux règlements. Le programme CanadaGAP propose des normes nationales sur la salubrité des aliments ainsi qu'un système de certification pour les fournisseurs de fruits et de légumes frais. Fondé sur le système d'analyse des risques et maîtrise de contrôles des points critiques (HACCP), ce programme amène les producteurs à prendre des mesures préventives à fondement scientifique pour réduire le risque de contamination. Les producteurs appliquent les exigences et respectent les procédures pour réduire au minimum les risques connus liés à la salubrité des aliments. Ce programme aide les fournisseurs de fruits et légumes frais à faire preuve de vigilance lorsqu'il s'agit de la salubrité des aliments et c'est le premier programme canadien de ce genre à obtenir la reconnaissance internationale de l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire (IMSA).

À FAC, la gestion des logiciels AgExpert de FAC est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

Croissance de l'industrie agricole et agroalimentaire et soutien à l'industrie (GRI 103-2)

Selon les Nations Unies, la population mondiale devrait atteindre 9,8 milliards de personnes d'ici 2050, ce qui signifie que le monde aura besoin de 70 % plus d'aliments que la quantité produite actuellement. Le Canada est l'un des rares pays capables de répondre à cette demande mondiale croissante de produits alimentaires salubres et de haute qualité, et FAC est déterminée à aider ses clients, les producteurs et l'industrie agricole et agroalimentaire à s'acquitter de cette mission.

Notre présence en agriculture nous place dans une position unique pour être un catalyseur de croissance et de progrès soutenus et pour améliorer la qualité de vie des familles d'agriculteurs et des collectivités rurales canadiennes.

Dans le cadre de notre planification stratégique, nous avons recours à une approche plus délibérée pour favoriser la croissance des secteurs agricole et agroalimentaire. Nous avons cerné des possibilités d'améliorer les produits et services que nous offrons aux agroentreprises et exploitants agroalimentaires, et nous cherchons à offrir de nouveaux services pour répondre aux besoins professionnels de cette industrie complexe.

Nous nous efforçons d'offrir du financement à valeur ajoutée qui dépasse largement le cadre des opérations de prêt, notamment en transmettant nos connaissances. Nous communiquons nos connaissances et nos idées afin d'enrichir la vie et l'entreprise de nos clients et des autres participants à l'industrie. Au total en 2017-2018, 15 203 personnes ont participé aux événements d'apprentissage que nous avons offerts et plus de 1,5 million de personnes ont visionné ou consulté nos produits de savoir agricole (articles, vidéos, billets de blogue), ont écouté nos balados, ou ont participé à nos webinaires.

Nous soutenons aussi l'industrie par les efforts que nous déployons pour contribuer à la sécurité dans l'industrie agricole. Notre partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) permet d'élaborer et d'offrir des programmes et de la formation sur la sécurité et de sensibiliser les producteurs à ce sujet. En 2017-2018, FAC a aussi versé plus de 160 000 \$ à des initiatives axées sur la sécurité en milieu agricole afin d'aider les producteurs à acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité, ainsi que celle de leurs familles et de leurs employés.

(GRI 103-2)

Les jeunes agriculteurs jouent aussi un rôle déterminant dans cette industrie dynamique et viable. Pour mobiliser ce groupe, nous avons mis sur pied une série d'événements afin de nourrir l'enthousiasme et la passion des jeunes pour l'agriculture. *Allumés!* le Sommet FAC de la relève agricole consistait en une série de quatre événements gratuits offerts d'un bout à l'autre du Canada dans le but d'attirer et de mobiliser la prochaine génération d'agriculteurs, de fabricants et de détaillants de produits alimentaires. Les événements mettaient en vedette des conférenciers qui ont inspiré les participants et qui les ont amenés à faire le plein d'idées et de connaissances à propos de l'agriculture.

Nous continuons d'aider les jeunes à découvrir l'agriculture, cette industrie moderne et avant-gardiste. Nous aidons la prochaine génération par l'entremise de notre programme FAC sur le campus qui s'adresse aux étudiants de niveau postsecondaire. Nous centrons aussi nos efforts sur la sensibilisation des jeunes d'âge scolaire et des jeunes adultes afin de les renseigner sur la provenance des aliments qu'ils consomment et la manière dont ils sont produits, et de les amener à mieux comprendre le dévouement et les soins quotidiens qui se rattachent à la production de leurs aliments. En travaillant en partenariat avec Agriculture en classe, les 4-H du Canada, et, au Québec, Croquarium, l'Association des jeunes ruraux du Québec (AJRQ) et la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), nous suscitons une passion et un intérêt à l'égard d'une industrie qui offre de nombreuses possibilités de carrière.

Nous savons que le transfert de la ferme est une préoccupation des producteurs et des exploitants de tous âges, et c'est pourquoi nous avons lancé plusieurs activités visant à aider les producteurs à mener à bien le processus de transfert de la ferme. Nous avons conduit un projet-pilote dans le cadre duquel des spécialistes en transfert d'exploitations agricoles ont offert des services-conseils

personnalisés à des clients ayant besoin d'aide pour élaborer leur plan de transfert. Nous avons aussi lancé une campagne de sensibilisation intitulée *Parlons de transfert*, sur notre site Web et dans notre magazine consacré à la gestion agricole, *AgriSuccès*. Cette campagne comportait plus de 30 articles, vidéos et outils visant à accroître la sensibilisation à l'importance d'avoir un plan de transfert de la ferme et d'amorcer le processus de planification de la relève agricole. Nos employés des bureaux de campagne utilisent aussi ces connaissances pour guider les conversations avec les clients à propos du transfert de la ferme. En outre, nous avons tenu plusieurs événements gratuits aux quatre coins du pays à ce sujet.

Nous savons que la croissance de l'industrie repose sur une réputation positive. C'est la raison pour laquelle nous avons fondé *L'agriculture, plus que jamais* en 2012. Cette cause pilotée par l'industrie vise à inciter tous les acteurs de l'agriculture canadienne à raconter leur histoire et à les appuyer dans cette démarche, et à conscientiser davantage les consommateurs à propos de la provenance de leurs aliments et des gens qui les produisent. Véritable ressource pour l'industrie, *L'agriculture, plus que jamais* vise à susciter des attitudes positives et de la fierté à l'égard du système agricole et alimentaire, à inciter ceux qui œuvrent en agriculture à raconter leur histoire, et à créer des liens entre les personnes et les groupes dans l'ensemble du système agricole et alimentaire canadien.

Les objectifs et les cibles liés à ce thème figurent dans le tableau Agriculture et alimentation – Tendances des résultats aux pages 27 à 29.

La gestion de cette initiative est une responsabilité commune de notre vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation et de notre vice-président exécutif et chef du marketing.

Bien-être des animaux d'élevage

(GRI 103-2)

Depuis quelques années, le marché doit composer avec l'importance accrue accordée aux normes en matière de durabilité, établies par les détaillants et exigées par les consommateurs. Ces normes ont une incidence sur les pratiques des agroentreprises et des éleveurs en matière de bien-être animal. Dans ce contexte, FAC assiste chaque année aux réunions du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, à titre de membre associé, afin de mieux comprendre l'incidence de cette question sur l'industrie et sur nos clients.

Cette année, FAC a approuvé une approche fondée sur des principes à l'égard des pratiques sociales et des pratiques de gestion durable. L'une de ces pratiques porte sur le bien-être des animaux d'élevage. Cette approche résume l'engagement de FAC à promouvoir le respect et la protection des animaux à la lumière d'une compréhension commune, contemporaine et scientifique du bien-être animal, qui découle de la reconnaissance du fait que les animaux sont des êtres doués de sensibilité, selon le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

Le bien-être animal est abordé dans notre Politique sur le risque lié à la réputation – demandeurs et clients. Cette politique stipule que « FAC n'accorde pas de financement

aux personnes ou aux entreprises qui enfreignent délibérément les lois ou règlements fédéraux ou provinciaux régissant les soins et le traitement des animaux ». Le bien-être animal est aussi mentionné dans notre énoncé relatif à la propension au risque : « Notre engagement consiste à collaborer avec nos clients afin de comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés. Nous nous engageons à les aider à cerner et à résoudre les problèmes de façon à entraîner une incidence positive sur la société, le bien-être des animaux et l'environnement. Nous sommes conscients que nos clients n'évolueront pas tous au même rythme. »

Nous transmettons aussi à nos clients des connaissances sur le bien-être animal dans les articles de notre magazine *AgriSuccès*, sur notre site Web, et lors d'ateliers destinés aux clients.

Les politiques de prêt qui tiennent compte des pratiques durables en matière de bien-être des animaux d'élevage sont la responsabilité de notre vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque.

Agriculture et alimentation – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Aider les jeunes à s'épanouir au sein de l'industrie	Sommes prêtées aux jeunes agriculteurs	2,64 milliards de dollars	3,21 milliards de dollars	3,29 milliards de dollars ⁴	Permettre à un plus grand nombre de jeunes producteurs de faire carrière en agriculture, ce qui assure l'avenir de l'industrie	Atteindre l'objectif de 3,09 milliards de dollars prêtés aux jeunes agriculteurs dans le secteur de l'agri-production, ainsi que l'objectif de 145,2 millions de dollars prêtés aux jeunes agroentrepreneurs et exploitants d'entreprises agroalimentaires Présenter de 8 à 10 événements <i>Allumés!</i> le Sommet FAC de la relève agricole aux quatre coins du pays
Favoriser le succès et la rentabilité de l'industrie en améliorant les compétences et les connaissances des producteurs	Nombre de personnes qui ont profité des activités de formation offertes par FAC	14 593 – nombre de participants aux événements d'Apprentissage FAC 203 567 – nombre de visionnements de vidéos d'apprentissage en ligne et de webinaires et de consultations des fichiers balados 7 368 – nombre de participants aux événements organisés par l'intermédiaire du service de conférenciers internes de FAC	11 695 – nombre de participants aux événements d'Apprentissage FAC 295 128 – nombre de visionnements de vidéos d'apprentissage en ligne et de webinaires et de consultations des fichiers balados 6 819 – nombre de participants aux événements organisés par l'intermédiaire du service de conférenciers internes de FAC	15 203 – nombre de participants aux événements d'Apprentissage FAC ⁵ 1 520 286 – nombre de visionnements de vidéos d'apprentissage en ligne et de webinaires et de consultations des fichiers balados 14 239 – nombre de participants aux événements organisés par l'intermédiaire du service de conférenciers internes de FAC	Les producteurs et agroentrepreneurs ont l'information et la formation nécessaires pour perfectionner leurs pratiques de gestion agricole.	Obtenir un pointage de 4,0 ou plus, dans le sondage mené auprès des participants après les événements, à la question portant sur l'utilité de l'information pour leur exploitation Atteindre l'objectif de 12 000 participants aux événements d'Apprentissage FAC

⁴ Ce montant total comprend le financement accordé aux jeunes producteurs et aux jeunes agroentrepreneurs et exploitants d'entreprises agroalimentaires.

⁵ Les événements d'Apprentissage FAC comprennent des ateliers pratiques ainsi que des séminaires et des forums mettant en vedette des conférenciers hors pair.

Agriculture et alimentation – Tendances des résultats						
Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Renforcer et appuyer les réseaux agricoles et agroalimentaires	Nombre de partenariats avec des associations sectorielles	202	258	250	Les associations sectorielles comprennent mieux le rôle de FAC dans l'industrie agricole et connaissent les messages à diffuser pour faire la promotion de l'agriculture.	Continuer de faire preuve de diligence dans l'attribution de fonds et la collaboration avec des associations et des regroupements agricoles, provinciaux et nationaux, afin de renforcer et d'appuyer l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne
	Sommes investies pour soutenir les associations sectorielles	1,02 million de dollars	1,44 million de dollars	1,84 million de dollars		
Contribuer à la sécurité dans l'industrie	Nombre de personnes formées par l'intermédiaire du fonds AgriSécurité	1 627	s. o. ⁶	s. o.	Les producteurs possèdent les compétences nécessaires pour assurer leur propre sécurité, et celle des membres de leur famille et des employés qui travaillent dans leur exploitation.	Mettre à l'essai un nouveau programme en collaboration avec la Agriculture Health and Safety Alliance Canada qui met l'accent sur la sécurité agricole et s'adresse aux étudiants inscrits dans un programme d'études postsecondaires en agriculture Continuer de renforcer les relations avec le Centre canadien de santé et sécurité en milieu agricole en offrant du financement et du soutien non financier Continuer de financer le programme Agri-Retour pendant toute l'année
	Sommes investies dans la sécurité en milieu agricole	287 500 \$	184 500 \$	162 500 \$		
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide dans le cadre du programme AgriRetour	9	6	1		

⁶ Au cours de cet exercice, le fonds AgriSécurité de FAC a été éliminé.

Agriculture et alimentation – Tendances des résultats

Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Souligner le caractère dynamique et tourné vers l'avenir de l'industrie en suscitant l'enthousiasme et en créant une image positive de l'agriculture	Sommes investies dans le programme Agriculture en classe	95 500 \$	263 000 \$ ⁸	243 000 \$	Un plus grand nombre d'élèves canadiens comprennent mieux l'industrie agricole et agroalimentaire et connaissent la provenance des aliments. De plus, ils en apprennent davantage au sujet des possibilités de carrière qu'offre l'industrie agricole et agroalimentaire.	L'investissement communautaire dans l'éducation en agriculture mettra l'accent sur les élèves du secondaire pour améliorer leur connaissance de l'industrie et susciter leur intérêt et leur enthousiasme à l'égard des possibilités de carrière qu'offre l'industrie agricole et agroalimentaire.
	Nombre d'élèves ayant participé à la Semaine de sensibilisation à l'agriculture canadienne	19 435 ⁷	25 000	38 345		
	Nombre total de partenaires et d'agbassadeurs ⁹ de la cause <i>L'agriculture, plus que jamais</i>	459 partenaires 2 087 agbassadeurs	491 partenaires 3 562 agbassadeurs	535 partenaires 4 659 agbassadeurs	Les producteurs et les agroentrepreneurs canadiens se sentent soutenus et disposent d'un moyen de s'exprimer de manière positive à propos de l'agriculture. Ces conversations contribuent à conscientiser les gens au sujet de la provenance de leurs aliments et de la manière dont ils sont produits.	Augmenter de 10 % par rapport à l'an dernier le taux annuel d'utilisation sur Twitter des mots-clés de l'industrie Nouer entre 3 et 5 relations stratégiques avec des acteurs de la chaîne de valeur afin de soutenir les messages visant à renforcer la confiance du public Planifier et tenir le Jour de l'agriculture canadienne le 12 février 2019, y compris l'événement qui aura lieu à Ottawa
	Augmentation des mentions à propos de l'agriculture canadienne : <ul style="list-style-type: none"> Utilisation accrue des principaux mots-clés de l'industrie sur Twitter (#CdnAg, #AgCan) Hausse des impressions enregistrées sur Twitter en rediffusant le contenu des utilisateurs et en suscitant leur engagement (#AgPlusQueJamais, #AgMoreThanEver) 	* *	#CdnAg #AgCan – 1 899 utilisateurs mensuels en moyenne #AgMoreThanEver #AgPlusQueJamais – 2 126 648 impressions mensuelles en moyenne	#CdnAg #AgCan – 3 489 utilisateurs mensuels en moyenne #AgMoreThanEver #AgPlusQueJamais – 4 746 342 impressions mensuelles en moyenne		

⁷ En 2015-2016, le programme Agriculture en classe a revu sa méthode de calcul des résultats finaux en Alberta afin d'assurer une uniformité partout au pays, ce qui a entraîné une diminution du nombre total de participants.

⁸ FAC a mis davantage l'accent sur l'éducation en agriculture, ce qui a eu pour résultat d'accroître le financement et de faire participer un plus grand nombre d'élèves dans plus de provinces.

⁹ Un agbassadeur ou une agbassadrice est une personne ou un groupe qui fait la promotion active de l'agriculture de façon respectueuse et significative.

*Aucune donnée n'a été consignée pour cette année.

Engagements pour 2017-2018	Résultat
<p>Continuer de promouvoir la cause <i>L'agriculture, plus que jamais</i> en nous efforçant d'être une ressource pour l'industrie et de mobiliser les gens et les groupes pour qu'ils soient le visage et la voix de l'agriculture</p>	<p>FAC a atteint cet objectif en adoptant une nouvelle mesure pour déterminer la mobilisation de l'industrie. La nouvelle mesure de suivi de la mobilisation évalue à quelle fréquence les gens œuvrant en agriculture font entendre leur voix. Pour ce faire, nous calculons la fréquence d'utilisation des mots-clés #CdnAg et #AgCan sur Twitter. De plus, pour mesurer la mobilisation des agbassadeurs à l'égard de la cause <i>L'agriculture, plus que jamais</i>, nous faisons un suivi du nombre d'utilisateurs qui se servent sur Twitter des mots-clés #AgMoreThanEver et #AgPlusQueJamais. Voici les résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'utilisations des mots-clés #CdnAg et #AgCan a grimpé de 84 % par rapport à l'année précédente; • Le nombre d'impressions enregistrées avec #AgMoreThanEver et #AgPlusQueJamais a augmenté en moyenne de 123 % par rapport à l'année précédente.
<p>Tenir le Jour de l'agriculture canadienne afin de promouvoir l'agriculture au Canada</p>	<p>FAC a atteint cet objectif. Un plus grand nombre de personnes et de groupes ont participé à l'édition 2018 du Jour de l'agriculture canadienne et 8 700 utilisations uniques des mots-clés de l'événement ont été enregistrées sur Twitter, ce qui représente une augmentation de 31 % par rapport à 2017. Nous estimons que plus de 250 événements ont eu lieu d'un océan à l'autre, dont des activités dans des écoles, des pauses-café, des repas communautaires, des visites de fermes et plus encore. L'événement organisé à Ottawa a attiré plus de 450 personnes, dont des jeunes, des agriculteurs et des intervenants de l'industrie et du gouvernement.</p> <p>Remarque : Le Jour de l'agriculture canadienne est un événement qui s'adresse à toute l'industrie et les résultats obtenus vont au-delà de la participation de <i>L'agriculture, plus que jamais</i> et de FAC à cette journée : c'est l'industrie au complet qui y participe.</p>
<p>Mettre à l'essai des événements nationaux à l'intention des jeunes agriculteurs d'un bout à l'autre du Canada et tenir ces événements en partenariat avec des associations provinciales et nationales de producteurs</p>	<p>FAC a atteint cet objectif. FAC a collaboré avec des associations de jeunes agriculteurs et des partenaires de l'industrie afin de présenter quatre sommets FAC de la relève agricole intitulés <i>Allumés!</i> Offerts d'un bout à l'autre du Canada, les événements visaient à attirer et à mobiliser la prochaine génération d'agriculteurs, à inspirer de nouvelles possibilités, à diffuser des connaissances et à créer des liens entre des producteurs ayant une passion commune pour l'industrie.</p>
<p>Atteindre l'objectif de 2,89 milliards de dollars en financement accordé aux jeunes agriculteurs</p>	<p>FAC a dépassé cet objectif. Elle a accordé 3,29 milliards de dollars en prêts à de jeunes agriculteurs et producteurs.</p>
<p>Offrir un nouveau programme pour les campus, en adaptant les présentations à chacun</p>	<p>FAC a atteint cet objectif. Le programme FAC sur le campus a été renouvelé avec une approche en trois volets, ce qui a permis de rencontrer 564 étudiants dans les principaux collèges offrant un programme agricole, ainsi que 37 élèves dans 13 écoles francophones.</p>

Engagements pour 2017-2018	Résultat
Maintenir le partenariat entre les cercles 4-H du Canada et FAC	FAC a atteint cet objectif en apportant un soutien financier total de 107 000 \$, somme répartie entre 216 cercles 4-H dans l'ensemble du Canada.
Attirer 14 500 producteurs à des événements organisés par FAC à l'intention de l'industrie	FAC a dépassé cet objectif en attirant un total de 15 203 participants à des événements d'apprentissage organisés par FAC.
Continuer de financer le programme Agri-Retour pendant toute l'année et abolir les périodes de présentation des demandes	FAC a atteint cet objectif. FAC continue de soutenir le programme Agri-Retour et les périodes de présentation des demandes ont été abolies.
Continuer de développer et renforcer les relations avec le AgriSafe Network et le Centre canadien de santé et sécurité en milieu agricole, en offrant du financement et du soutien non financier	FAC a atteint cet objectif. Nous avons financé un projet, par l'entremise du Centre canadien de santé et sécurité en milieu agricole, visant l'élaboration d'une série de webinaires (en anglais et en français) sur la sécurité en milieu agricole.
Continuer de soutenir le Mois de sensibilisation à l'agriculture canadienne, programme organisé par Agriculture en classe afin de faire participer 25 000 élèves et plus	FAC a atteint cet objectif. Au total, 37 500 élèves ont participé au Mois de sensibilisation à l'agriculture canadienne, soit 7 500 de plus que l'an dernier.
Élargir la portée du programme Croquarium au Québec	FAC a atteint cet objectif. Un total de 845 élèves ont participé au programme Croquarium, soit 125 élèves de plus que l'an dernier.
Étendre le programme agri-génération à plus de quatre provinces	FAC a atteint cet objectif. Le programme agri-génération a été étendu à cinq provinces au total. De plus, quatre autres écoles secondaires se sont jointes au programme.

Communauté

Nous favorisons des collectivités fortes et dynamiques où nos clients et nos employés vivent et travaillent, en particulier dans les régions rurales du Canada.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention de la communauté

Investissements communautaires

(GRI 103-2/FSS)

À FAC, nous favorisons des collectivités fortes et dynamiques où nos clients et nos employés vivent et travaillent, en particulier dans les régions rurales du Canada. Pour ce faire, nous soutenons des projets qui apportent des changements positifs dans ces collectivités.

Nos activités d'investissement communautaire sont étroitement alignées avec l'industrie agricole et mettent l'accent sur la lutte contre la faim, la mise en valeur des collectivités rurales, la sécurité en agriculture, la sensibilisation à l'agriculture et le bénévolat des employés.

Nous avons quatre fonds importants permettant aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif d'obtenir du soutien : le fonds AgriEsprit de FAC, le fonds Expression de FAC, le Fonds FAC de Regina et le Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones. Chaque année, nous menons une collecte nationale d'aliments intitulée FAC en campagne contre la faim pour recueillir des dons en aliments et en argent destinés à des banques alimentaires de partout au pays. Nous soutenons aussi Centraide et les collectivités en général au moyen d'autres initiatives de bienfaisance.

Chaque initiative et chaque programme poursuit des buts particuliers et comporte des mesures précises, et nous déterminons leur réussite en fonction de ces buts et de l'impact sur les bénéficiaires. Les possibilités de financement dans le cadre des investissements communautaires sont examinées et analysées selon des critères particuliers, y compris leur pertinence par rapport à nos secteurs d'intervention, le caractère inclusif et l'impact sur la communauté.

Par ailleurs, FAC œuvre en partenariat avec le programme Agriculture en classe, l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), Banques alimentaires Canada, les 4-H du Canada et la Fondation Rick Hansen.

Les objectifs et les cibles relatifs aux investissements communautaires sont décrits dans le tableau Communauté – Tendances des résultats aux pages 34 et 35.

À FAC, la gestion de l'investissement communautaire est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

(GRI 103-2, 201-1/FSS)

Domaines d'intérêt	Priorités (objectifs)	Mesures	Pourcentage du budget total d'investissement communautaire
Lutte contre la faim	Participer à la lutte contre la faim dans les collectivités rurales au Canada	Diriger le programme FAC en campagne contre la faim afin de recueillir des aliments et des fonds pour les banques alimentaires du Canada	11,6 %
Sécurité agricole	Contribuer à la sécurité dans l'industrie	Offrir le programme AgriRetour de FAC, appuyer le programme de Sécurijours de la Progressive Agriculture Foundation, la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole, le Centre canadien de santé et sécurité en milieu agricole et le AgriSafe Network	6,0 %
Formation en agriculture	Souligner le caractère dynamique et tourné vers l'avenir de l'industrie en suscitant l'enthousiasme et en créant une image positive de l'agriculture	Nous associer à Agriculture en classe et Croquarium pour présenter le Mois de sensibilisation à l'agriculture canadienne et le programme agri-génération	4,8 %
Amélioration des collectivités	Appuyer les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent, en particulier dans les régions rurales du Canada	Soutenir des projets d'immobilisations dans le secteur rural canadien au moyen du fonds AgriEsprit de FAC Célébrer les communautés de langue officielle en situation minoritaire au moyen du fonds Expression de FAC Appuyer les œuvres de bienfaisance et les organismes sans but lucratif de Regina au moyen du Fonds FAC de Regina	57,5 %
Bénévolat	Favoriser le bénévolat des employés	Encourager le bénévolat en appuyant les organismes auxquels nos employés consacrent du temps par l'intermédiaire de notre programme de jumelage des dons des employés et de notre tirage mensuel parmi les bénévoles	4,0 %
Autre		Comprend le soutien aux clients par l'entremise du fonds AgriUrgences, l'appui aux étudiants par l'intermédiaire du Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones ainsi que d'autres possibilités d'investissement communautaire	16,2 %

Communauté – Tendances des résultats						
Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Réduire la faim dans les collectivités rurales au Canada	Nombre de repas fournis grâce au programme FAC en campagne contre la faim	5,2 millions de repas fournis (mesure modifiée en 2015-2016)	6,75 millions de repas fournis	7,28 millions de repas fournis	Ces activités ont contribué à réduire la faim au Canada et à sensibiliser la population au problème de la faim aux échelles locale, provinciale et nationale.	Fournir 5 millions de repas aux Canadiens et Canadiennes dans le besoin Continuer à soutenir les banques alimentaires et les programmes de lutte contre la faim au Canada
	Nombre de partenaires participant à FAC en campagne contre la faim	269	280	279		
	Nombre de collectivités participant à FAC en campagne contre la faim	325	Nous ne faisons plus le suivi du nombre de collectivités.	Nous ne faisons plus le suivi du nombre de collectivités.		
	Nombre d'écoles participant à FAC en campagne contre la faim	402	386	409		
	Nombre de banques alimentaires qui bénéficient de l'appui de FAC en campagne contre la faim	142	Nous ne faisons plus le suivi du nombre de banques alimentaires.	Nous ne faisons plus le suivi du nombre de banques alimentaires.		

(GRI 201-1)

Communauté – Tendances des résultats						
Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Appuyer les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent	Nombre de projets communautaires soutenus par le fonds AgriEsprit, le fonds Expression de FAC et le Fonds FAC de Regina	96 Fonds AgriEsprit de FAC : 74 Fonds Expression de FAC : 8 Fonds FAC de Regina : 14	103 Fonds AgriEsprit de FAC : 78 Fonds Expression de FAC : 8 Fonds FAC de Regina : 17	106 Fonds AgriEsprit de FAC : 78 Fonds Expression de FAC : 10 Fonds FAC de Regina : 18	Le financement a aidé des organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada à rehausser la qualité de vie dans leurs collectivités au moyen de projets d'amélioration.	Soutenir des projets communautaires partout au Canada par l'intermédiaire des différents fonds de FAC Veiller à ce qu'un plus grand nombre de projets axés sur la durabilité soient pris en considération au titre du fonds AgriEsprit de FAC
	Somme totale versée à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif	3 millions de dollars	3 millions de dollars	3,89 millions de dollars ¹⁰		Verser des dons aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif canadiens pour un total de 3,6 millions de dollars
Favoriser le bénévolat des employés	Sommes versées à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif par le biais du programme de bénévolat des employés de FAC	81 274 \$	78 851 \$	105 045 \$	Les employés ont reçu l'encouragement et le soutien dont ils avaient besoin pour s'investir auprès d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif qui leur tiennent à cœur et pour améliorer la qualité de vie dans leur collectivité.	Financer toutes les demandes admissibles présentées par les employés par l'intermédiaire du programme de bénévolat des employés de FAC en 2018-2019 Augmenter les heures de bénévolat des employés dans le cadre de la campagne Centraide de FAC

¹⁰ Ce montant total comprend les sommes investies par l'entremise du fonds AgriUrgences de FAC.

Engagements pour 2017-2018	Résultat
Fournir cinq millions de repas à des Canadiennes et des Canadiens dans le besoin	FAC a dépassé cet objectif en fournissant 7,28 millions de repas aux Canadiens et Canadiennes dans le besoin.
Continuer de soutenir des projets communautaires partout au Canada par l'intermédiaire des différents fonds de FAC	FAC a atteint cet objectif en soutenant 106 projets communautaires partout au Canada.
Veiller à ce que 100 % des projets financés par le Fonds FAC de Regina profitent aux quatre groupes désignés (peuples autochtones, personnes ayant un handicap, femmes et minorités visibles)	FAC a atteint cet objectif et 100 % des projets financés profitent directement aux personnes appartenant à l'un des quatre groupes désignés.
Verser des dons aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif pour un maximum de 3 millions de dollars	FAC a atteint cet objectif en versant des dons totalisant 3,89 millions de dollars à des organismes de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif.
Financer toutes les demandes admissibles présentées par les employés par l'intermédiaire du programme de bénévolat des employés de FAC en 2017-2018	FAC a atteint cet objectif et a financé toutes les demandes admissibles présentées dans le cadre du programme de bénévolat des employés.

Clients

Nous mettons l'accent sur les producteurs primaires ainsi que sur les fournisseurs et les transformateurs le long de la chaîne de valeur agricole. Nous offrons à nos clients, à prix concurrentiel, des solutions souples de financement, de l'assurance, des logiciels, des programmes d'apprentissage et d'autres services commerciaux.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention des clients

Relations clients (GRI 102-43, 103-2/FSS)

Sur le marché d'aujourd'hui, les clients s'attendent à vivre en tout temps une expérience extraordinaire, qu'ils fassent affaire avec nous en personne, au téléphone, par écrit, ou en ligne. Comme l'expérience client repose sur chaque employé, FAC a adopté des normes de l'expérience client qui s'appliquent à tous les employés.

En 2017-2018, nous avons mis au point des principes de l'expérience client afin de donner les moyens aux employés d'offrir une expérience client exceptionnelle et délibérée qui la distingue des autres organisations. Ces principes précisent l'expérience client que nous voulons offrir à chaque point de contact. Tous les employés de FAC ont participé à un atelier sur l'expérience client pour étudier leur lien de proximité auprès des clients. Nous avons aussi adopté une approche rigoureuse et délibérée pour la gestion des relations avec nos clients. Cette approche s'inscrit dans le cadre du Processus de gestion des relations d'affaires (PGRA).

Nous évaluons la mesure dans laquelle nous offrons une expérience client extraordinaire. Jusqu'au milieu de 2017, nous avons utilisé l'Indice de l'expérience client (IEC).

Cet indice était fondé sur un sondage envoyé à nos clients à divers stades de leur relation avec FAC et nous permettait de recevoir une rétroaction continue. Nous utilisons l'IEC pour évaluer la mesure dans laquelle nous réussissons à offrir en tout temps une expérience client extraordinaire. Au milieu de l'année, nous avons remplacé l'IEC par le pointage Net Promoter Score (NPS). Il s'agit d'une mesure du taux de promotion par les clients qui permet à FAC de comparer l'expérience client qu'elle offre à celle qu'offrent d'autres entreprises reconnues qui accordent autant d'importance à l'expérience client.

Les objectifs et les cibles relatifs aux relations clients figurent dans le tableau Clients – Tendances des résultats à la page 41.

Les relations clients sont la responsabilité de la vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation.

Protection des renseignements personnels et sécurité des données

(GRI 103-2)

La confidentialité et la sécurité des données est d'une importance capitale pour les Canadiens, et la gestion de la collecte, de l'utilisation et de la communication des renseignements personnels est maintenant une question prioritaire pour l'industrie des services financiers, y compris FAC.

Il nous tient à cœur de respecter la confidentialité de nos clients et de nos employés. Nous déployons constamment auprès de nos employés des efforts de sensibilisation quant à l'importance de protéger la confidentialité et les données et nous nous efforçons d'améliorer continuellement les politiques, les systèmes et les outils que nous utilisons pour recueillir des renseignements personnels et les protéger contre la collecte, l'utilisation et la communication non autorisées.

FAC est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada, qui est administrée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, FAC doit restreindre la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels, prévoir les mécanismes de sécurité suffisants pour prévenir la perte ou l'utilisation malveillante des données, et garantir aux personnes un droit d'accès aux renseignements personnels que détient FAC à leur sujet.

La conformité à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* est gérée par une équipe de notre division de la Gouvernance :

- Le vice-président exécutif, Services juridiques et secrétaire de la société est notre chef de la protection des renseignements personnels. Le chef de la protection des renseignements personnels gère la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, surveille les politiques de confidentialité de FAC et oriente la société dans la détermination et la gestion des risques d'atteinte à la vie privée.
- L'agente de protection des renseignements personnels de FAC relève du chef de la protection des renseignements personnels. L'agente de protection des renseignements personnels répond aux demandes d'accès aux renseignements personnels en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, gère les enquêtes de FAC et ses réponses aux incidents relatifs à la protection des renseignements personnels, et fournit des conseils à la société sur la protection des renseignements personnels.

- Le directeur principal, Relations avec le gouvernement de FAC relève également du chef de la protection des renseignements personnels. Le directeur principal, Relations avec le gouvernement assure la liaison avec le Cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et le gouvernement en général, et il est également l'agent responsable des plaintes. Les clients ou les membres du public peuvent lui communiquer leurs plaintes au sujet d'incidents relatifs à la protection des renseignements personnels et d'autres questions touchant FAC.

Les préoccupations ou les plaintes au sujet des pratiques de confidentialité de FAC ou de la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* peuvent être communiquées au commissaire à la protection de la vie privée, qui fait fonction d'ombudsman dans la résolution de problèmes liés à la confidentialité et surveille la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Une grande partie de l'infrastructure de TI de FAC est confiée à des fournisseurs de service indépendants. Les normes relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels sont exposées dans toutes les ententes de service, et les fournisseurs de service peuvent faire l'objet d'un audit périodique par FAC. Nous effectuons régulièrement des essais de pénétration de nos systèmes de TI, et nous mettons à jour et améliorons continuellement notre sécurité informatique avec l'aide d'experts indépendants de l'industrie. Jusqu'à présent, nous n'avons pas subi d'atteinte à la vie privée résultant de l'intrusion de tiers dans nos systèmes de TI.

Incidents et plaintes (GRI 418-1)

Un incident relatif à la protection des renseignements personnels est un événement susceptible de compromettre potentiellement ou réellement des renseignements permettant d'identifier une personne dans un format qui pourrait être accessible par une personne non autorisée. Compte tenu de la taille de FAC (1 800 employés, 98 bureaux et plus de 100 000 clients), des incidents relatifs à la protection des renseignements personnels se produisent. Les employés ont la responsabilité de relever ces incidents, qui sont déclarés à l'agente de la protection de la vie privée de FAC et consignés par celle-ci. Dans la plupart des cas, les incidents résultaient d'une erreur humaine de la part d'un employé. Au cours du dernier exercice, il y a eu 31 incidents mineurs, mais aucun n'a été considéré comme une atteinte substantielle à la vie privée. Aucun incident important relatif à la protection des renseignements personnels n'a été déclaré à l'agente de la protection de la vie privée de FAC, et aucune plainte concernant FAC n'a été formulée au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

Favoriser la protection de la confidentialité

Nos employés sont tenus de respecter les principes de confidentialité de FAC et d'intégrer la protection de la confidentialité à leurs activités d'affaires quotidiennes :

- En vertu de notre *Code de déontologie*, tous les employés ont la responsabilité de protéger les renseignements personnels en leur possession. Une atteinte à la vie privée est traitée comme une affaire sérieuse et est susceptible d'entraîner la prise de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.
- FAC s'est dotée d'une politique interne en matière de protection des renseignements personnels et d'une politique de confidentialité en ligne qui figurent dans son site Web public. Nos politiques de confidentialité reflètent nos exigences en matière de conformité en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sont conformes au Code type sur la protection des renseignements personnels de l'Association canadienne de normalisation.
- Tous les nouveaux employés reçoivent de la formation sur la protection des renseignements personnels dans le cadre de leur orientation, et de l'information sur la protection des renseignements personnels est incluse dans la formation en ligne sur l'intégrité à FAC que tous les employés sont tenus de suivre chaque année.
- Des ressources documentaires sur la protection des renseignements personnels sont à la disposition de tous les employés. Par exemple, nos normes de l'expérience client, que tous les employés sont tenus d'observer, comportent les normes et les lignes directrices en matière de protection des renseignements personnels et de confidentialité.

FAC propose les trois moyens suivants de communiquer les plaintes relatives à la confidentialité :

- Les questions relatives aux pratiques de FAC en ce qui a trait à la protection de la vie privée ou aux demandes d'accès à des renseignements personnels doivent être adressées à l'agente de protection des renseignements personnels de FAC.

- Les personnes qui sont insatisfaites de la réponse de FAC à leurs questions peuvent communiquer avec le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.
- Toute personne qui souhaite porter plainte (de façon anonyme si elle le désire) pour toute forme de préoccupation allant de la protection des renseignements personnels à un acte répréhensible commis par un employé peut appeler la LigneConfidentielle, une ligne directe de dénonciation accessible jour et nuit, 365 jours par année. Les plaignants parleront à un professionnel indépendant qui veillera à ce que leur déclaration d'inconduite soit traitée comme il se doit, sans avoir à donner leur nom.

L'intégrité avant tout (GRI 102-17)

Nous respectons notre engagement envers nos clients en mettant en pratique nos valeurs fondamentales, notamment l'intégrité. Le *Code de déontologie* de FAC guide notre façon de fonctionner, et nos employés ont l'obligation de s'exprimer franchement et de signaler, de bonne foi, toute infraction éventuelle au *Code*. FAC offre aussi à la population la possibilité de communiquer directement avec l'agente de l'intégrité de FAC afin de discuter d'une situation éventuelle.

Ce code s'applique à FAC, à son Conseil d'administration et à tous ses employés (qu'il s'agisse d'employés permanents, contractuels, embauchés pour une durée déterminée ou de placements professionnels). L'adhésion à ce code est une condition d'embauche, et tous les nouveaux employés doivent signer le *Code* ainsi que le formulaire Engagement et promesse de fidélité et de discrétion pour confirmer leur compréhension du *Code* et leur engagement à y adhérer. Le personnel est tenu de réaffirmer annuellement sa compréhension du *Code* et son engagement à le respecter. Il doit également suivre un module de formation en ligne.

Initiatives visant à améliorer la littératie financière (GRI 102-43, 103-2/FSS)

Nous croyons qu'une saine gestion financière est indispensable à la réussite en agriculture. Au moyen de nos programmes, nous offrons du soutien en gestion financière agricole destiné aux producteurs agricoles de partout au Canada. Nous offrons ce soutien, notamment, grâce à notre magazine *AgriSuccès*, publié quatre fois par an et comptant plus de 75 000 lecteurs. Chaque numéro renferme une chronique intitulée « Votre argent » qui porte sur différents sujets financiers d'intérêt pour les producteurs, dont la planification de la relève, la comptabilité et l'impôt.

Un autre moyen important par lequel nous améliorons la littératie financière est notre série d'ateliers du Carrefour du savoir agricole de FAC. Nous offrons une série d'événements à l'échelle du pays où nous donnons des conseils sur la gestion financière. Deux sujets sur lesquels nous mettons un accent particulier sont la gestion financière à la ferme et les conseils financiers pour faciliter le transfert des exploitations au moyen de la planification de la relève.

À FAC, la gestion de la littératie financière est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

Évolution rapide de la technologie (GRI 103-2)

Il est véritablement important de s'assurer que FAC demeure concurrentielle sur le plan technologique. Les attentes de nos clients et de nos employés évoluent aussi rapidement que la technologie qui nous entoure. Par conséquent, nous investissons dans notre infrastructure afin d'améliorer l'expérience employé et l'expérience client, et de demeurer concurrentiels par rapport aux autres institutions financières. Une façon fondamentale d'étudier ces technologies en pleine mutation consiste à explorer et à évaluer l'incidence de ces technologies et comment on peut les exploiter afin d'offrir une valeur ajoutée à nos clients et à nos employés. Nous veillons à ce que nos équipes de l'exécution et des solutions reçoivent la formation et le perfectionnement nécessaires pour se tenir au fait des capacités les plus actuelles. Nous tenons également des semaines de l'innovation, au cours desquelles nous explorons de nouvelles solutions à des problèmes existants. Nous avons investi dans un laboratoire d'innovation afin d'expérimenter de nouvelles technologies et de déterminer si elles répondent aux besoins de FAC. Certains de nos employés se consacrent à explorer des idées comme les chaînes de blocs et l'intelligence artificielle. Nous avons mis sur pied des équipes chargées de l'exécution afin d'offrir une valeur continue, de mesurer les résultats, d'en tirer des leçons et d'appliquer les connaissances acquises.

Parmi les mesures définies, nous avons utilisé un sous-ensemble de l'Indice de l'expérience client afin d'évaluer l'expérience client que nous offrons par l'intermédiaire des services en ligne et mobiles de FAC. Au fil de nos innovations et de nos améliorations, nous devons également protéger nos systèmes ainsi que les renseignements de nos clients contre les cyberattaques, qui représentent un risque qui grandit de manière proportionnelle à l'accès que nous fournissons. Nous renforçons constamment notre sécurité et nous sommes déterminés à protéger FAC contre ce risque.

À FAC, la gestion de l'évolution rapide de la technologie ainsi que les initiatives et les tactiques d'atténuation correspondantes sont la responsabilité du vice-président exécutif et chef de la technologie de l'information.

Clients – Tendances des résultats						
Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Offrir constamment une expérience client extraordinaire	Indice de l'expérience client	62,8 %	64,5 %	Indice de l'expérience client (en date du 30 septembre 2017) ¹¹ : 65,8 % Net Promoter Score, en date du 31 mars 2018 : 76	Plus de 62 % des clients qui ont répondu au sondage sur l'IEC ont attribué la meilleure note à cette question.	Continuer de mettre l'accent sur l'expérience client afin qu'un pointage NPS de 70 soit la norme d'excellence pour tous les employés
Faire preuve d'un soutien et d'un engagement indéfectibles envers les clients	Nombre de clients bénéficiant du fonds AgriUrgences de FAC	162	233	287	Des clients ont bénéficié d'une aide financière temporaire qui les a aidés à soutenir leurs familles et leur exploitation pendant une situation de crise.	Continuer d'offrir une aide financière aux clients qui vivent des périodes difficiles au moyen du fonds AgriUrgences de FAC

¹¹ Le 1^{er} octobre 2017, l'Indice de l'expérience client a été remplacé par le pointage Net Promoter Score. La mesure de cette année reflétera le pointage de l'IEC au 30 septembre 2017 et le Net Promoter Score au 31 mars 2018.

Engagements pour 2017-2018	Résultat
Obtenir un IEC de 62 % à l'échelle nationale en 2017-2018	FAC a dépassé son objectif en obtenant un IEC de 65,8 %. L'IEC a été remplacé par le pointage Net Promoter Score le 1 ^{er} octobre 2017. Cette mesure reflète le pointage de l'IEC au 30 septembre 2017.
Continuer d'offrir une aide financière aux clients qui vivent des périodes difficiles au moyen du fonds AgriUrgences de FAC en 2017-2018	FAC a dépassé cet objectif en accordant une aide financière à 287 clients par l'intermédiaire du fonds AgriUrgences de FAC. Il s'agit d'une hausse importante de la demande par rapport aux années précédentes.

Employés

Nous favorisons une culture axée sur la responsabilisation, le partenariat et la diversité et offrons une expérience employé exceptionnelle.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention des employés

Planification de la relève (GRI 103-2)

La planification de la relève est indispensable à la réussite commerciale de FAC. Elle offre un moyen efficace de reconnaître, développer et garder les meilleurs talents et garantit que nous disposons d'un bassin de candidats qualifiés qui seront prêts à occuper d'importants postes de direction le jour où ces derniers seront vacants. Compte tenu de la concurrence pour attirer les meilleurs talents au Canada, le défaut de mettre l'accent sur la planification de la relève pourrait avoir une incidence sur notre capacité de servir nos clients et d'atteindre nos objectifs opérationnels dans l'avenir.

Pour gérer ce risque, nous avons mis au point un processus plus structuré et délibéré pour identifier et développer les talents qui répondront à nos besoins futurs. Ce processus

suppose l'utilisation de critères normalisés pour trouver les employés qui ont à la fois le désir et la capacité d'accéder à des postes de niveau supérieur, et pour nous assurer de créer les conditions propices à la réalisation de leur potentiel. Nous avons travaillé avec des équipes de direction dans l'ensemble de FAC afin de créer un bassin d'employés à potentiel élevé, que ce soit des cadres dirigeants ou des employés de première ligne qui aspirent à des postes de gestionnaires. Nous collaborons avec les leaders afin d'assurer la mise en place de plans de perfectionnement de qualité pour tous ceux qui font partie du bassin de la relève, et nous créons également davantage de possibilités de perfectionnement. Au fil du temps, ces efforts contribueront à intégrer la planification de la relève en tant que processus organisationnel.

Mobilisation des employés

(GRI 102-44, 103-2)

L'engagement des employés est d'une grande importance pour FAC. En effet, des employés qui ont un attachement intellectuel et émotionnel envers FAC sont plus susceptibles de parler positivement de la société, d'y rester pendant de longues années et de donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour. Le fait d'encourager les employés à déployer un effort supplémentaire pour travailler avec leurs collègues dans un environnement axé sur la responsabilisation à 100 % et pour former des partenariats engagés favorise la création d'une expérience client extraordinaire, suscite la fidélité des clients et distingue FAC sur le marché.

FAC participe au sondage annuel d'Aon Hewitt sur l'engagement des employés, qui est un moyen de connaître l'opinion de nos employés. Généralement, plus de 80 % des employés répondent au sondage annuel, qui a lieu en juin. Ce taux de participation est considéré comme très élevé et il démontre à quel point nos employés sont désireux de faire part de leurs commentaires. Notre pointage global d'engagement des employés s'est établi à 85 % en 2017, en hausse de 3 % par rapport aux résultats de l'année précédente. Ce taux d'engagement est très élevé, ce qui place FAC parmi les employeurs de niveau platine, la catégorie supérieure des employeurs qui participent au sondage d'Aon Hewitt. Les résultats du sondage sont communiqués aux leaders de FAC, qui discutent de l'expérience employé avec les membres de leur équipe et élaborent des plans d'action afin de continuer à renforcer et à maintenir l'engagement. Ces plans sont tous revus par les Ressources humaines afin de déterminer les thèmes communs et de cerner les lacunes éventuelles en matière d'expérience employé qui doivent être corrigées à l'échelle de la société.

Formation et éducation

(GRI 103-2)

FAC préconise une culture où l'apprentissage est encouragé, où il est appuyé par la direction et où l'atteinte des objectifs d'apprentissage des employés est mesurée et reconnue.

Étant donné que FAC est une organisation fondée sur les connaissances, il est crucial que nos employés puissent accéder à la formation dont ils ont besoin et possèdent les connaissances requises pour accomplir leurs tâches avec confiance. FAC est en train de mettre en œuvre une stratégie globale d'apprentissage qui vise à moderniser la conception et la prestation de l'apprentissage des employés. L'objectif est de transmettre aux employés l'information de base, ainsi que les outils et les connaissances là où ils en ont besoin, pour favoriser leur rendement au travail. Cette approche mixte comporte des occasions d'apprentissage formelles et informelles, dont l'apprentissage en ligne, l'enseignement postsecondaire, des activités d'apprentissage internes et externes, le jumelage, l'encadrement et le mentorat.

En plus de l'apprentissage lié au travail, nous encourageons aussi l'apprentissage général et autonome. Notre politique de perfectionnement des employés expose nos engagements. FAC exige que tous les employés permanents, ainsi que les employés en période d'essai, qui occupent un poste en formation, ou qui sont nommés pour une durée déterminée de six mois ou plus, aient une conversation constructive avec leur gestionnaire à propos de leur perfectionnement. Habituellement, les employés mettent l'accent sur deux aspects du développement : le perfectionnement lié à leur poste actuel et la préparation en vue de possibilités de carrière futures. Nous croyons que ce développement se produit plus efficacement lorsque les employés ont des discussions régulières avec leur gestionnaire et qu'ils élaborent un plan délibéré pour atteindre leurs objectifs.

Nous attachons aussi de l'importance à la formation de leaders qui se soucient véritablement de leur équipe, qui personnifient notre culture, qui écoutent en faisant preuve de curiosité, qui communiquent ouvertement et qui sont authentiques et vulnérables. L'excellence du leadership fait partie intégrante de l'expérience employé à FAC. Nous offrons des programmes de perfectionnement structuré pour soutenir les nouveaux gestionnaires durant leurs deux premières années – pour les aider à s'épanouir comme leaders et à perfectionner les compétences essentielles dont ils ont besoin pour exceller dans leur travail. De façon plus générale, le perfectionnement du leadership ne se termine jamais. C'est pourquoi nous offrons des outils et des ressources pour permettre à tous les leaders de continuer à se perfectionner, dont une communauté de leaders en ligne, des ateliers sur l'efficacité du leadership, ainsi que l'accès à de l'encadrement et à d'autres occasions de perfectionnement externes, au besoin.

(GRI 103-2)

Nous mesurons nos progrès au moyen de notre sondage annuel sur l'engagement des employés, qui comprend quatre énoncés axés sur l'apprentissage et le perfectionnement :

- Cette organisation soutient fermement l'apprentissage et le développement de ses employés.
- Les programmes d'apprentissage offerts par cette société me permettent d'acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires pour travailler efficacement.
- Il y a suffisamment d'opportunités au sein de cette organisation pour acquérir de nouvelles compétences.
- Cette organisation a un processus efficace pour m'aider à identifier mes besoins en matière de développement.

Dans le cadre du sondage 2017 sur l'engagement des employés, FAC a obtenu une note de 75 % pour ce qui est de l'apprentissage et du perfectionnement, soit 2 % de plus que l'année précédente.

Diversité et inclusion (GRI 103-2)

FAC s'efforce de constituer un effectif qui reflète la diversité de la population active canadienne qualifiée. Nous sommes déterminés à offrir un environnement de travail inclusif et qui favorise la productivité, l'atteinte des objectifs personnels et la dignité de tous les employés.

La diversité nous rend plus solide, elle préserve notre capacité d'innovation et nous aide à demeurer concurrentiels maintenant et dans le futur en nous permettant de profiter de nombreuses perspectives, capacités et forces différentes. Elle enrichit notre culture et nous place sur la voie d'un succès durable qui nous permettra de continuer à servir et à faire progresser l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

En outre, en tant que société d'État assujettie à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, FAC doit fournir des occasions d'emploi égales aux personnes appartenant aux quatre groupes désignés, c'est-à-dire, les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, FAC doit faire des progrès au chapitre de la création de conditions égales pour tous les groupes concernés par l'équité en matière d'emploi.

Nous continuons de faire des progrès dans la mise en œuvre de nos initiatives visant la diversité :

- Nous mettons à la disposition des employés de l'information et des ressources afin de les sensibiliser à la diversité et de les aider à créer un milieu de travail respectueux de toutes les différences.
- Nous avons intégré du contenu relatif à la diversité et de l'information sur l'importance de fournir des mesures d'adaptation appropriées à notre processus de recherche de talents afin d'aider les gestionnaires à créer un processus d'embauche transparent et équitable.
- Nous continuons d'intégrer de l'information sur la diversité quant aux écarts liés à l'équité en matière d'emploi à notre processus de planification de l'effectif, permettant aux leaders de l'ensemble de FAC de tenir compte de ces écarts dans leurs plans de recrutement.
- Notre site Web est conforme aux normes et à la réglementation en matière d'accessibilité.
- Nous avons mis en place une nouvelle stratégie triennale sur la diversité et l'inclusion en 2017-2018. Le plan prévoit des mesures qui amélioreront la capacité de FAC d'attirer, de recruter, de maintenir en poste et de développer un effectif diversifié. Le plan s'appuie aussi sur notre engagement à favoriser un milieu de travail inclusif en mettant l'accent sur la sensibilisation des leaders et des employés et le développement de leurs compétences en ce qui a trait à la diversité et à l'inclusion, grâce au partage de connaissances ainsi qu'à de la formation.
- En 2018-2019, nous poursuivrons la mise en œuvre de notre plan sur la diversité et l'inclusion, en mettant à profit les connaissances, les analyses et les commentaires des employés et des leaders de manière à ajuster le plan en cours de route.

(GRI 103-2)

FAC applique les politiques suivantes en lien avec la diversité et l'inclusion :

- politique pour un milieu de travail exempt de harcèlement
- processus de recherche de talents de bout en bout
- *Loi canadienne sur les droits de la personne* (1998)
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (1995)
- *Loi sur le multiculturalisme canadien* (1988)
- *Loi sur les langues officielles* (1988)

FAC s'efforce aussi d'assurer le bien-être et la santé de tous ses employés. FAC offre aux employés des outils et des connaissances afin de favoriser une bonne santé mentale, notamment grâce au soutien, en ligne et en personne, offert par l'entremise de notre Programme d'aide aux employés et à leur famille, ainsi que par des articles et des billets de blogue axés sur la sensibilisation à la santé mentale. En 2017, FAC a tenu une semaine de sensibilisation à la santé mentale durant laquelle des conférenciers ont discuté ouvertement des signes précurseurs de certains troubles mentaux, et proposé quelques mesures pratiques pour améliorer la santé mentale de manière générale.

Afin d'apporter un soutien aux leaders et de les outiller pour gérer des troubles de santé mentale, FAC a offert un cours de premiers soins en santé mentale. Une centaine d'employés (principalement des gestionnaires) ont pris part au cours d'une durée de deux jours qui visait à promouvoir une meilleure compréhension de la santé mentale et à fournir les compétences et les connaissances nécessaires pour intervenir plus efficacement et aider les gens ayant des problèmes de santé mentale, potentiels ou émergents. Les leaders ont aussi accès à des outils et des articles sur la santé mentale, couvrant des sujets comme la prévention, l'identification de signes avant-coureurs, l'aide aux employés, et des moyens pour les leaders de prendre soin de leur propre santé mentale.

Les cibles et les objectifs relatifs à la mobilisation des employés, à la formation et l'éducation, et à la diversité et l'inclusion se trouvent dans le tableau Employés – Tendances des résultats aux pages 46 et 47.

À FAC, la gestion des questions liées à la planification de la relève, à l'engagement des employés, à la formation et à l'éducation, ainsi qu'à la diversité et à l'inclusion, est la responsabilité du vice-président exécutif et directeur des ressources humaines.

Employés – Tendances des résultats*						
Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Maintenir et améliorer notre culture	Pointage d'engagement des employés (sondage Aon Hewitt)	83 %	82 %	85 %	Nos employés accordent une grande valeur à notre culture et ils comprennent qu'elle est indispensable à notre capacité de servir nos clients et de travailler efficacement en équipe.	En 2018-2019, lancer le nouveau programme d'actualisation des connaissances sur la culture afin d'assurer la participation d'un pourcentage élevé de leaders et d'employés aux différentes composantes du programme. En 2018, ajouter des questions au sondage Hewitt pour évaluer plus précisément l'état de la culture de FAC.
Accroître les capacités de leadership dans l'ensemble de la société	Pointage de la satisfaction à l'égard du leadership (sondage Aon Hewitt) ¹²	80,7 %	78,7 %	79,5 %	Lorsque les employés se sentent appuyés et valorisés par leurs gestionnaires et inspirés à faire du bon travail, ils sont plus susceptibles de continuer de travailler à FAC et de donner le meilleur d'eux-mêmes pour servir nos clients.	Être égal ou supérieur aux autres employeurs de niveaux or et platine figurant au classement établi par Aon Hewitt
	Pointage sur l'efficacité du leadership (sondage Aon Hewitt) ¹³	88 %	85 %	81 % ¹⁴		

*Les cibles « Pourcentage d'employés qui ont établi un plan de perfectionnement personnel (PPP) » et « Pourcentage d'employés qui ont mis en œuvre la plupart des mesures décrites dans leur plan de perfectionnement personnel au cours de la dernière année » ont été supprimées de ce tableau, car nous n'assurons plus le suivi des résultats à ces égards depuis 2014-2015.

¹² Le pointage de la satisfaction à l'égard du leadership correspond à la moyenne des pointages de cinq facteurs clés du sondage (leadership de la haute direction, gestionnaire immédiat, gestion du rendement, possibilités de carrière, reconnaissance) qui sont étroitement liés au leadership.

¹³ Le pointage de l'efficacité du leadership, qui fait partie du sondage d'Aon Hewitt auprès des employés, mesure le pourcentage d'employés qui estiment que leur gestionnaire est très efficace, moyennement efficace, ou inefficace. Les résultats qui figurent ci-dessus correspondent au pourcentage d'employés qui estiment que leur gestionnaire est très efficace.

¹⁴ En 2017, Aon Hewitt a modifié la méthode utilisée pour calculer l'indice d'efficacité du leadership.

Employés – Tendances des résultats						
Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Constituer un effectif qui reflète la diversité et la dualité linguistique de nos clients et de l'ensemble de la population active qualifiée du pays	Embauche de nouveaux candidats représentatifs de la diversité ¹⁵	Embauche de 23 nouveaux candidats représentatifs de la diversité	Embauche de 32 nouveaux candidats représentatifs de la diversité	Embauche de 32 nouveaux candidats représentatifs de la diversité	<p>La diversité nous rend plus solide, elle préserve notre capacité d'innovation et nous aide à demeurer concurrentiels maintenant et dans le futur en nous permettant de profiter de perspectives, capacités et forces différentes.</p> <p>Le bilinguisme contribue à la vitalité de FAC et nous nous sommes engagés à assurer l'égalité de statut des langues officielles du Canada lorsque nous offrons des produits et services et dans nos communications avec nos clients, nos employés et nos intervenants.</p>	<p>Embauche de 24 nouveaux candidats représentatifs de la diversité en 2018-2019</p> <p>Mettre en œuvre les tactiques et les activités prévues au plan sur la diversité et l'inclusion, visant à rehausser la capacité de FAC à attirer, embaucher, maintenir en poste et mobiliser un effectif diversifié</p>
	Nombre d'employés inscrits à une formation en langue seconde	48 Apprentissage de l'anglais : 18 Apprentissage du français : 30	39 Apprentissage de l'anglais : 16 Apprentissage du français : 23	46 Apprentissage de l'anglais : 23 Apprentissage du français : 23		

¹⁵ Notre mesure de la diversité « Embauche nette d'employés issus des groupes désignés » a été remplacée en 2015-2016 par « Embauche de nouveaux candidats représentatifs de la diversité ».

Engagements pour 2017-2018	Résultat
<p>Élaborer une stratégie triennale afin de définir des plans et des mesures visant à mesurer et à surveiller l'état de la culture de FAC de façon continue</p>	<p>FAC a dépassé cet objectif. Notre pointage d'engagement des employés était 4 % plus élevé que le pointage moyen des employeurs de niveaux or et platine figurant dans le classement établi par Aon Hewitt.</p>
<p>Être égal ou supérieur aux autres employeurs de niveaux or et platine figurant au classement établi par Aon Hewitt</p>	<p>FAC a dépassé cet objectif. Notre pointage pour le leadership était 6 % plus élevé que le pointage moyen des autres employeurs de niveaux or et platine figurant dans le classement établi par Aon Hewitt.</p>
<p>Continuer à évaluer les options en matière d'apprentissage des employés et leur proposer des occasions de perfectionnement qui satisfont à leurs besoins et aux besoins opérationnels</p> <p>Remarque : Cet engagement est lié aux cibles « Pourcentage d'employés qui ont établi un plan de perfectionnement personnel (PPP) » et « Pourcentage d'employés qui ont mis en œuvre la plupart des mesures décrites dans leur plan de perfectionnement personnel au cours de la dernière année », pour lesquelles nous avons cessé de faire le suivi en 2017-2018.</p>	<p>FAC a atteint cet objectif. Nous continuons de mettre l'accent sur l'établissement de notre processus de gestion de la relève afin de travailler avec les leaders à l'identification et au perfectionnement des employés présentant un potentiel élevé. En 2017-2018, un nouveau formulaire de planification du perfectionnement de même que des outils d'appui et des ateliers ont été mis à la disposition des employés. Nous appuyons également les groupes formés d'employés qui aspirent à devenir des leaders et les aidons à acquérir des compétences et des connaissances en leadership et à adopter la mentalité d'un bon leader.</p>
<p>Embauche de 24 nouveaux candidats représentatifs de la diversité en 2017-2018</p>	<p>FAC a dépassé cet objectif avec l'embauche de 32 nouveaux candidats représentatifs de la diversité.</p>
<p>Mettre en œuvre les mesures prévues au cours de la première année du nouveau plan triennal d'inclusion et de diversité</p>	<p>FAC a atteint cet objectif. Les activités prévues au cours de la première année du plan d'inclusion et de diversité visaient, notamment, à poursuivre les conversations avec les gestionnaires responsables de l'embauche au sujet des écarts liés à l'équité en matière d'emploi, et à offrir à l'interne plus de formations (formelles et informelles) sur la diversité et l'inclusion.</p>
<p>Élaborer un nouveau programme d'actualisation des connaissances sur la culture qui sera déployé à l'échelle de FAC en 2018-2019</p>	<p>FAC a atteint cet objectif. Nous avons terminé la conception et le développement du nouveau programme d'actualisation des connaissances sur la culture. Son lancement aura lieu en 2018-2019 sous forme de programme d'apprentissage mixte à l'intention de tous les gestionnaires et employés. L'objectif de ce programme est d'approfondir le niveau d'engagement et les compétences liées à un certain nombre de comportements clés qui appuient notre culture.</p>

Renseignements sur les employés et autres travailleurs (GRI 102-8)

Nombre total d'employés par contrat de travail (employés permanents et temporaires), par région			
	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Alberta	201 193 P 8 T	202 196 P 6 T	203 191 P 12 T
Colombie-Britannique	62 61 P 1 T	65 64 P 1 T	65 65 P 0 T
Manitoba	70 69 P 1 T	75 69 P 6 T	77 72 P 5 T
Nouveau-Brunswick	83 76 P 7 T	82 79 P 3 T	84 81 P 3 T
Terre-Neuve-et-Labrador	3 3 P 0 T	3 3 P 0 T	3 2 P 1 T
Nouvelle-Écosse	11 11 P 0 T	12 12 P 0 T	12 11 P 1 T
Ontario	296 280 P 16 T	294 278 P 16 T	294 279 P 15 T
Île-du-Prince-Édouard	8 8 P 0 T	9 9 P 0 T	7 7 P 0 T
Québec	130 113 P 17 T	134 120 P 14 T	130 125 P 5 T
Saskatchewan	918 866 P 52 T	951 900 P 51 T	997 927 P 70 T
Total	1 782	1 827	1 872

FAC indique que son effectif compte « plus de 1 800 employés », ce qui comprend les employés permanents en service, en congé sans solde et en congé payé. Pour les besoins du présent rapport et conformément aux critères de la Global Reporting Initiative (GRI), le nombre d'employés mentionné comprend également les employés à court terme (poste d'une durée de moins de six mois), les étudiants salariés et les employés nommés pour une période déterminée (plus de six mois).

(GRI 102-8)

Nombre total d'employés par type d'emploi (temps plein et temps partiel), par sexe			
	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Femmes	1 121 1 052 temps plein 69 temps partiel	1 134 1 072 temps plein 62 temps partiel	1 168 1 111 temps plein 57 temps partiel
Hommes	661 649 temps plein 12 temps partiel	693 678 temps plein 15 temps partiel	704 691 temps plein 13 temps partiel
Total	1 782	1 827	1 872

(GRI 102-8)

Nombre total d'employés par contrat d'emploi (poste permanent et temporaire), par sexe			
	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Femmes	1 121 1 049 P 72 T	1 134 1 069 P 65 T	1 168 1 095 P 73 T
Hommes	661 631 P 30 T	693 661 P 32 T	704 665 P 39 T
Total	1 782	1 827	1 872

(GRI 401-1)

Nombre total d'embauches et de départs et taux de roulement, par sexe et par région		
Au 31 mars 2018	Embauches	Départs
Alberta	37 26 F 11 H	28 21 F 7 H
Colombie-Britannique	10 4 F 6 H	10 5 F 5 H
Manitoba	13 5 F 8 H	13 5 F 8 H
Nouveau-Brunswick	10 4 F 6 H	7 4 F 3 H
Terre-Neuve-et-Labrador	2 2 F 0 H	1 1 F 0 H
Nouvelle-Écosse	3 3 F 0 H	3 1 F 2 H
Ontario	33 18 F 15 H	41 21 F 20 H
Île-du-Prince-Édouard	0 0 F 0 H	1 0 F 1 H
Québec	15 11 F 4 H	18 15 F 3 H
Saskatchewan	157 96 F 61 H	112 62 F 50 H
Total	280 169 F 111 H	234 135 F 99 H

Remarque : L'information présentée sur le roulement et l'embauche est fondée sur les employés permanents uniquement. Nous ne tenons pas de données sur notre personnel occasionnel pour le moment et nous sommes donc dans l'impossibilité de rendre compte de la portion du travail de FAC qui est effectuée par des personnes juridiquement reconnues comme travailleurs indépendants ou par des personnes autres que les salariés et les travailleurs contractuels supervisés.

(GRI 401-1)

Nombre total d'embauches et de départs et taux de roulement, par groupe d'âge		
Au 31 mars 2018	Embauches	Départs
Moins de 30 ans	154	86
De 30 à 50 ans	96	76
Plus de 50 ans	30	72
Total	280	234

(GRI 404-1)

Nombre moyen d'heures de formation par employé			
	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nouveaux employés (moins de deux ans)¹⁶	58,3 59,7 F 55,7 H	47,6 45,4 F 51,0 H	42,3 40,0 F 45,6 H
Employés actuels (plus de deux ans)¹⁷	38,1 36,4 F 40,8 H	9,6 10,2 F 8,4 H	12,9 13,5 F 11,8 H
Moyenne de tous les employés (employés nouveaux et actuels)¹⁸	42,2	17,3	19,7

¹⁶ La ventilation selon le sexe a été calculée en divisant le nombre total d'heures de formation pour les nouveaux employés par le nombre total de nouveaux employés (femmes et hommes).

¹⁷ La ventilation selon le sexe a été calculée en divisant le nombre total d'heures de formation pour les employés actuels par le nombre total d'employés actuels (femmes et hommes).

¹⁸ Le calcul a été effectué en divisant le nombre total d'heures de formation pour les nouveaux employés et les employés actuels par le nombre total d'employés.

Diversité et égalité des chances (GRI 405-1)

Par employé membre de la direction par opposition à non membre de la direction, et par sexe*			
	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Direction	257 126 F 131 H	260 124 F 136 H	260 120 F 140 H
Non membre de la direction	1 525 995 F 530 H	1 567 1 010 F 557 H	1 612 1 048 F 564 H
Total	1 782	1 827	1 872

*FAC mesure actuellement la répartition des employés par sexe uniquement.

Aucun des employés de FAC n'est couvert par une convention collective

(GRI 102-41)

Résultats du sondage auprès des employés – RSE

Chaque année, le sondage auprès des employés mené par Aon Hewitt comporte plusieurs questions précises sur la RSE.

Depuis 2011, tous les pointages ont augmenté ou sont demeurés élevés. Nous attribuons ces résultats élevés à plusieurs facteurs, notamment une amélioration des communications aux employés sur les efforts de FAC en matière de responsabilité sociale d'entreprise au moyen

de notre rapport sur la RSE, plus particulièrement nos efforts sur le plan environnemental et l'élargissement du programme FAC en campagne contre la faim et d'autres initiatives d'investissement communautaire.

Voici un aperçu des questions du sondage et des résultats, y compris une comparaison avec les résultats des Employeurs de choix au Canada en 2017 :

	2015	2016	2017	Employeurs de choix au Canada en 2017
L'organisation est responsable sur les plans social et environnemental.	94 %	94 %	93 %	85 %
Nous bénéficions d'un environnement de travail ouvert dans lequel on accepte les différences individuelles (p. ex. liées au sexe, à la race, à l'ethnicité, à l'orientation sexuelle, à la religion, à l'âge).	95 %	95 %	94 %	91 %
L'organisation est juste, respectueuse et honnête à l'endroit des clients.	94 %	94 %	96 %	*
L'organisation jouit d'une excellente réputation dans notre collectivité locale.	94 %	93 %	96 %	87 %
Je trouve important que l'organisation soit responsable sur les plans social et environnemental.	91 %	90 %	88 %	**
L'organisation tient compte des conséquences sociales et environnementales à long terme dans sa prise de décisions.	90 %	89 %	90 %	**

*Aon Hewitt a enlevé cette question de son sondage de base.

**Ces questions personnalisées ont été élaborées par FAC et elles n'ont pas été posées aux autres participants au sondage.

Environnement

Nous améliorons notre performance environnementale et nous encourageons l'industrie à améliorer la sienne en lui offrant des outils et de l'information.

Enjeux importants ayant une incidence sur le secteur d'intervention de l'environnement

Empreinte opérationnelle

(GRI 103-2, 301-1)

Comme de nombreuses organisations, notre succès est inextricablement lié aux enjeux environnementaux. Les changements climatiques causés par l'activité humaine et les autres mégatendances mondiales, notamment la rareté des ressources et la croissance de la population, ont tous des répercussions sur nos activités, nos clients et nos collectivités. Comptant 98 bureaux dans tout le Canada, FAC est une société qui fait preuve de responsabilité sur le plan environnemental. C'est pourquoi nous accordons beaucoup d'importance à la gestion de notre empreinte opérationnelle. En effet, cela fait partie intégrante de nos valeurs d'entreprise.

Cette année, nous avons fixé d'ambitieuses cibles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Notre objectif est de réduire nos émissions de GES de catégories 1, 2 et 3 de l'équivalent de 40 % d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 2012. Notre niveau de base de 2012 s'établissait à 8 386 tonnes d'éq. CO₂, et nous avons comme objectif d'atteindre 5 032 tonnes d'éq. CO₂ d'ici 2025. Pour atteindre cette cible, FAC s'efforcera de réduire ses émissions de 307 tonnes d'éq. CO₂ par année entre 2017-2018 et 2025.

Nos efforts internes renforcent notre engagement à l'égard de l'environnement et nous invitons tous les employés à chercher des moyens d'améliorer l'efficacité énergétique de FAC et de leur foyer. Bon nombre de nos employés ont accepté de relever ce défi et utilisent les postes de recyclage

au travail, éteignent les lumières et le matériel audiovisuel lorsqu'ils quittent une salle de réunion, et participent à d'autres initiatives environnementales. Le siège social de FAC, qui représente plus du tiers de notre superficie totale, est doté d'un système perfectionné d'immoTique qui surveille et contrôle en permanence l'ensemble de nos systèmes de chauffage, ventilation et conditionnement d'air ainsi que certains systèmes d'éclairage. Ainsi, l'édifice répond automatiquement aux variations de la température extérieure, des conditions de confort intérieures et de la qualité de l'air. L'utilisation de détecteurs de mouvements pour contrôler l'éclairage et le réglage des systèmes selon un horaire préétabli permet aussi de réduire le gaspillage d'énergie.

FAC compte des bureaux partout au pays et beaucoup se trouvent dans les régions rurales du Canada. Notre siège social étant situé à Regina, nos employés doivent périodiquement se déplacer pour veiller au bon fonctionnement des opérations. Nous mesurons les émissions produites par nos déplacements professionnels (en avion et en voiture). Nous invitons nos employés à voyager uniquement en cas de nécessité et à chercher des moyens de regrouper les réunions de manière à optimiser les déplacements en avion et en voiture. Nous les invitons aussi à évaluer si la vidéoconférence ou la téléconférence est une option de rechange viable afin de limiter les déplacements aériens. Notre objectif est d'offrir un choix économique et écologique en matière

(GRI 103-2, 301-1)

de transport. En 2017-2018, nos déplacements aériens ont augmenté légèrement, soit de 1 % par rapport à 2016-2017, et nos déplacements en voiture ont augmenté de moins de 1 %. Ces légères augmentations s'expliquent par l'accroissement du nombre total d'équivalents temps plein.

À titre d'institution financière, nous créons de la documentation dans le cadre de nos activités commerciales. Nous mesurons notre consommation de papier chaque année et encourageons les efforts de conservation par différents moyens comme notre programme de recyclage, l'impression recto verso, la modernisation de notre matériel et de nos logiciels d'impression et la mise en œuvre d'autres initiatives. L'année dernière, nous avons déployé une initiative en vue d'équiper tous les employés d'ordinateurs portables neufs. En plus d'encourager la collaboration, les ordinateurs portables et les fonctionnalités offertes par Office 365 de Microsoft offrent l'avantage supplémentaire de réduire la consommation de papier lors des réunions, car les employés se familiarisent avec la création et le partage de documents électroniques.

Même si nous avons réalisé des progrès notables au cours des dernières années, il nous reste du travail à faire. Nos émissions globales liées à la consommation de papier à l'échelle de la société ont augmenté pour se chiffrer à 356 tonnes, par rapport à 199 tonnes l'an dernier. Cet accroissement est attribuable à une augmentation du nombre de blocs-notes imprimés que nous distribuons à nos clients aux événements de FAC pour leur permettre de prendre des notes et de ramener les connaissances qu'ils y acquièrent dans leur exploitation.

Répercussions environnementales à long terme de l'agriculture et financement responsable (GRI 103-2)

La croissance de la population, la rareté des ressources et les normes de durabilité de plus en plus rigoureuses attendues par les consommateurs et les détaillants font qu'il est essentiel d'assurer la durabilité de l'industrie agricole afin de garantir la réussite de notre organisation, de nos clients et de l'industrie.

FAC prend toutes les mesures raisonnables pour protéger l'environnement. Nous sommes conscients que l'industrie agricole sera appelée à jouer un rôle important lorsqu'il sera question de relever les défis environnementaux à l'avenir et nous voulons que nos clients aient l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées.

FAC assure un soutien à ses clients et à l'industrie en mettant au point et en partageant des outils, des connaissances et des produits environnementaux afin de les aider à gérer leur performance environnementale. L'Enviro-prêt de FAC encourage l'adoption de bonnes pratiques environnementales en permettant aux clients de reporter le paiement du capital à l'égard de projets de construction ou de modernisation liés à l'environnement. Le prêt Énergie de FAC aide les producteurs qui désirent utiliser des sources d'énergie renouvelable dans leur exploitation à réaliser des économies et à devenir plus autonomes en produisant leur propre énergie.

À titre de société d'État, FAC a également la responsabilité de se conformer à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE 2012) si les circonstances l'exigent. Notre politique de gestion du risque environnemental énonce les normes et les critères que les employés doivent respecter lors du processus de prêt. Dans le cadre de notre processus d'approbation de prêts, nous travaillons avec les clients pour examiner les risques environnementaux en leur demandant de remplir un questionnaire, en faisant une inspection des lieux et en chargeant des conseillers qualifiés de produire des rapports d'évaluation environnementale.

(GRI-301-1)

Environnement – Tendances des résultats						
Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et notre impact sur l'environnement	Émissions totales de GES (tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone – éq. CO ₂)	7 711 t éq. CO ₂ énergie consommée au bureau : 5 572 t déplacements en avion : 952 t déplacements en voiture : 966 t papier : 220 t	7 487 t éq. CO ₂ ¹⁹ énergie consommée au bureau : 5 410 t ¹⁹ déplacements en avion : 895 t déplacements en voiture : 982 t papier : 199 t	7 382 t éq. CO ₂ énergie consommée au bureau : 5 134 t déplacements en avion : 904 t déplacements en voiture : 988 t papier : 356 t	Nous gérons nos activités et nos ressources de manière responsable	Continuer de mettre l'accent sur les stratégies qui nous permettent de gérer de manière responsable nos émissions de GES à long terme
	Produits en millions de dollars canadiens (\$)	1 143,7 \$	1 184,3 \$	1 323,5 \$		Mettre en œuvre les recommandations quant à notre remaniement du programme interne Pensons vert avec FAC dans l'ensemble de la société
	Tonnes (t) d'émissions d'éq. CO ₂ par million de dollars canadiens (\$) de produits	6,74 t éq. CO ₂ par million de dollars de produits	6,32 t éq. CO ₂ par million de dollars de produits	5,58 t éq. CO ₂ par million de dollars de produits		Continuer à mettre en œuvre notre Code de déontologie à l'intention des fournisseurs à l'échelle de la société
						Mettre en place des pratiques environnementales uniformes à l'échelle de la société

¹⁹ Données retraitées à la suite d'une erreur de calcul. (GRI 102-48)

Environnement – Tendances des résultats						
Priorités	Mesures	Résultats de 2015-2016	Résultats de 2016-2017	Résultats de 2017-2018	Impact des résultats de 2017-2018	Prochaines étapes
Développer et mettre en commun des outils, des connaissances et des produits environnementaux	Sommes prêtées aux clients qui progressent dans leurs pratiques environnementales ²⁰	Prêt Énergie – 3,6 millions de dollars	Prêt Énergie – 1,5 million de dollars	Prêt Énergie – 12,7 millions de dollars	Les clients ont accès à du financement qui leur permet d'adopter de nouvelles pratiques environnementales et énergétiques.	Ces produits feront l'objet d'un examen périodique et des mises à jour seront effectuées au besoin.
		Enviro-prêt FAC – 0 \$	Enviro-prêt FAC – 0 \$	Enviro-prêt FAC – 0 \$		
Cerner et évaluer les risques environnementaux ²¹	Nombre de nouveaux prêts sur garantie immobilière ²²	9 409	9 736	8 872	Afin de s'assurer qu'elle protège l'environnement et atténue les risques répertoriés, FAC effectue une évaluation environnementale de tous les biens utilisés par les clients pour obtenir du financement ²³	Continuer d'exiger des évaluations environnementales pour chaque nouveau prêt sur garantie immobilière

²⁰ Le prêt Énergie et l'Enviro-prêt sont des produits spécialisés qui permettent à nos clients d'améliorer la durabilité de leur exploitation. Les clients ont l'occasion d'utiliser les produits de prêt sur mesure de FAC pour faire progresser leurs pratiques environnementales. En fonction de leurs besoins de financement globaux, ils utilisent également d'autres produits de prêt pour réaliser des objectifs environnementaux.

²¹ Afin de s'assurer qu'elle protège l'environnement et atténue les risques répertoriés, FAC effectue une évaluation environnementale de tous les biens utilisés par les clients pour obtenir du financement. Le processus décisionnel lié au crédit exige également que le client fournisse des déclarations écrites qui garantissent que ces biens sont exempts de contamination. À titre de société d'État fédérale, FAC doit s'acquitter des responsabilités qui lui incombent aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE 2012). Nous n'accordons pas de financement à un client dont les projets ou les activités auront des effets négatifs importants sur l'environnement.

²² Ce nombre est une estimation prudente fondée uniquement sur les nouveaux prêts sur garantie immobilière. Des évaluations des risques environnementaux supplémentaires sont également exigées dans certains cas.

²³ Afin de déterminer les risques pour l'environnement liés aux biens des clients, tous les employés de FAC participant à l'approbation de prêts sur garantie immobilière doivent suivre de la formation sur notre politique environnementale, les risques pour l'environnement et les mesures d'atténuation.

Engagements pour 2017-2018	Résultat
Continuer de mettre l'accent sur les stratégies qui nous permettent de gérer de façon responsable nos émissions de GES à long terme	FAC a atteint cet objectif. La société s'est fixé l'objectif de réduire ses émissions de GES de 307 tonnes d'éq. CO ₂ par année jusqu'en 2025. Cela représentera une diminution des émissions de GES de 40 % par rapport aux niveaux de 2012.
Mettre en œuvre les recommandations quant à notre remaniement du programme interne Pensons vert avec FAC à l'échelle de la société	FAC n'a pas atteint cet objectif. FAC étudie de nouvelles idées afin de mobiliser les employés sur le plan de la RSE.
Poursuivre la mise en œuvre de notre Code de déontologie à l'intention des fournisseurs dans l'ensemble de la société	En cours. Notre <i>Code de déontologie</i> à l'intention des fournisseurs a été mis en œuvre dans une division à ce jour et fait actuellement l'objet d'un examen dans le cadre de notre stratégie de gestion des fournisseurs.
Mettre en place des pratiques environnementales uniformes à l'échelle de la société	En cours. En 2018-2019, nous formulerons de nouvelles attentes envers les employés pour ce qui est des pratiques environnementales.
Examiner les produits chaque année et les mettre à jour au besoin	FAC a atteint cet objectif. La demande à l'égard du prêt Énergie de FAC a augmenté par rapport aux années précédentes. Même si aucune demande n'a été présentée à l'égard de l'Enviro-prêt en tant que produit distinct, les clients utilisent les autres produits de prêt de FAC afin d'apporter des améliorations sur le plan énergétique et environnemental.
Continuer d'exiger des évaluations environnementales pour chaque nouveau prêt sur garantie immobilière	FAC a atteint cet objectif. En 2017-2018, une évaluation environnementale était exigée pour tous les nouveaux prêts sur garantie immobilière.

Gaz à effet de serre (GES) attribuable aux activités de FAC

(GRI 305-1, 305-2, 305-3)

Nous produisons des rapports sur nos émissions de GES depuis 2010-2011. L'équipe de la RSE a analysé les secteurs d'activité de FAC qui avaient un impact sur l'environnement. L'équipe a examiné les activités principales de FAC et a utilisé le Protocole sur les GES pour évaluer les impacts environnementaux et les émissions en fonction de leur catégorie. L'évaluation des émissions de GES pour 2017-2018 repose sur un échantillon représentatif de 77 % de la superficie totale des bureaux de FAC.

Cette évaluation a servi à déterminer que la consommation d'énergie de FAC attribuable aux immeubles, aux voyages d'affaires en avion et en voiture, et à la consommation de papier sont les catégories qui ont l'impact environnemental le plus important.

- Les résultats obtenus en 2017-2018 attribuables aux immeubles montrent une diminution de l'équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO₂) comparativement aux niveaux enregistrés en 2016-2017. Celle-ci est principalement attribuable à une diminution de notre consommation d'électricité. Nos émissions sont passées de 7 487 tonnes d'éq. CO₂ en 2016-2017 à 7 382 tonnes en 2017-2018. Nous attribuons ces résultats, entre autres,
- aux économies d'électricité obtenues grâce aux nombreux gains d'efficacité qu'offre l'immeuble certifié LEED argent où nous louons des bureaux pour notre siège social, comme l'utilisation d'ampoules DEL et l'éclairage par détecteurs de mouvements.
- Nos déplacements aériens ont augmenté légèrement, soit de 155 359 kilomètres ou 1 % (ce qui équivaut à neuf tonnes d'éq. CO₂) par rapport au niveau de 2016-2017. Ce nombre est demeuré relativement stable parce que le nombre accru d'employés de FAC qui doivent se déplacer en avion à des fins de formation et pour affaires a été contrebalancé par la possibilité de recourir à la téléconférence et à la vidéoconférence, qui permet aux employés de faire des affaires à partir de leurs bureaux respectifs.
- Dans le cadre de notre engagement à créer une expérience client extraordinaire, nos employés se déplacent pour aller rencontrer les clients, ce qui a entraîné une augmentation de nos émissions d'éq. CO₂. En 2017-2018, les employés de FAC ont augmenté leurs déplacements en voiture de 25 444 kilomètres par rapport à l'année précédente. Cela représente une augmentation inférieure à 1 % et équivaut à plus de six tonnes d'éq. CO₂.

(Tonnes d'équivalent CO ₂)	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Gaz naturel	1 067	1 402	1 407
Diesel	0,0	0,0	0,6
Propane	0,0	0,0	0,3
Essence	0,0	0,0	0,0
Mazout	0,0	0,0	0,0
Électricité	4 505	4 008	3 727
Déplacements en avion	952	895	904
Déplacements en voiture	966	982	988
Consommation de papier	220	199	356
Total des émissions	7 711²⁴	7 487²⁵	7 382²⁶

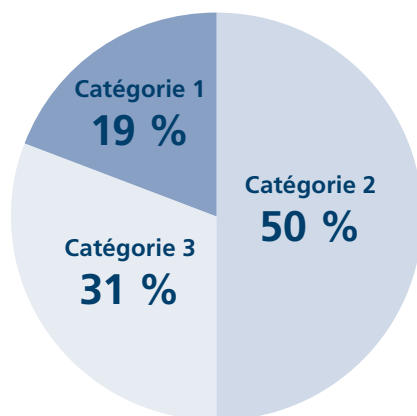
²⁴ 2015-2016 : Ce calcul repose sur l'évaluation de 57 bureaux sur 100, ce qui représente 74 % de la superficie totale (en pieds carrés) de FAC.

²⁵ Données retraitées à la suite d'une erreur de calcul par rapport aux totaux de 2016-2017. (GRI 102-48) 2016-2017 : Ce calcul repose sur l'évaluation de 50 bureaux sur 100, ce qui représente 77 % de la superficie totale (en pieds carrés) de FAC.

²⁶ 2017-2018 : Ce calcul repose sur l'évaluation de 59 bureaux sur 98, ce qui représente 79 % de la superficie totale (en pieds carrés) de FAC.

Émissions de GES attribuables aux activités de FAC selon leur catégorie pour 2017-2018 (GRI 305-1, 305-2, 305-3)

Nous mesurons nos émissions directes et indirectes de GES et les communiquons en fonction de trois grandes catégories, conformément aux principes de comptabilisation du Protocole sur les GES :



Catégorie	Émissions (t éq. CO ₂)	Émissions (t éq. CO ₂)
Catégorie 1	Émissions directes de GES provenant de sources qui appartiennent à FAC ou qui sont contrôlées par FAC (p. ex., les combustibles utilisés dans les installations de FAC)	1 407
Catégorie 2	Émissions créées par la consommation d'électricité qui est utilisée à l'extérieur des bureaux de FAC, mais qui est attribuable aux activités de FAC	4 727
Catégorie 3	Émissions provenant de sources qui n'appartiennent pas à FAC et qui ne sont pas contrôlées par FAC, mais qui font tout de même partie intégrante des activités de FAC (p. ex., les émissions attribuables aux avions que des employés de FAC utilisent pour effectuer leurs déplacements d'affaires)	2 248
Total		7 382

Consommation de papier à FAC (GRI 301-1)

Consommation de papier par équivalent temps plein (ÉTP)	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Consommation totale de papier en tonnes (t)	168,5	152,7	264,7
Nombre d'ÉTP	1 782	1 810	1 872
Consommation totale de papier en kilogrammes (kg) par ÉTP	96,8	84,5	140,7
Pourcentage moyen du contenu recyclé post-consommation du papier (%)	19,3	19,9	11,5

Consommation énergétique à FAC (GRI 302-1)

FAC a enregistré une diminution de 4 % du nombre total de gigajoules (GJ) par pied carré en dépit d'une augmentation de l'espace occupé par rapport à l'an dernier. Le nombre total de gigajoules par équivalent temps plein est passé de 35,4 GJ/ÉTP à 33,5 GJ/ÉTP. Cette baisse témoigne de l'importance que FAC accorde à l'efficacité énergétique, tant au niveau de ses employés que de ses installations.

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Consommation totale d'énergie en gigajoules (GJ)	55 112	64 082	62 862
Consommation d'énergie à FAC par équivalent temps plein (ÉTP) :			
Consommation totale directe d'énergie en GJ; part de l'énergie provenant de sources renouvelables (%) ²⁷	21 785; 0 % ²⁸	28 704; 0 % ²⁸	30 111; 0 % ²⁸
Consommation totale indirecte d'énergie en GJ; part de l'énergie provenant de sources renouvelables (%) ²⁷	33 327; 39,5 % ²⁸	35 378; 34,9 % ²⁸	32 751; 38,2 % ²⁸
Nombre d'ÉTP	1 740	1 810	1 872
GJ par ÉTP (GJ/ÉTP)	31,7	35,4 ²⁹	33,5
Consommation d'énergie de FAC par pied carré (pi ₂) :			
Superficie totale des bureaux (pi ₂)	554 347	674 894	692 339
GJ par pied carré (GJ/pi ₂)	0,099	0,095 ²⁹	0,091
Degrés-jours de chauffage, Canada ³⁰	3 637	4 704	3 699

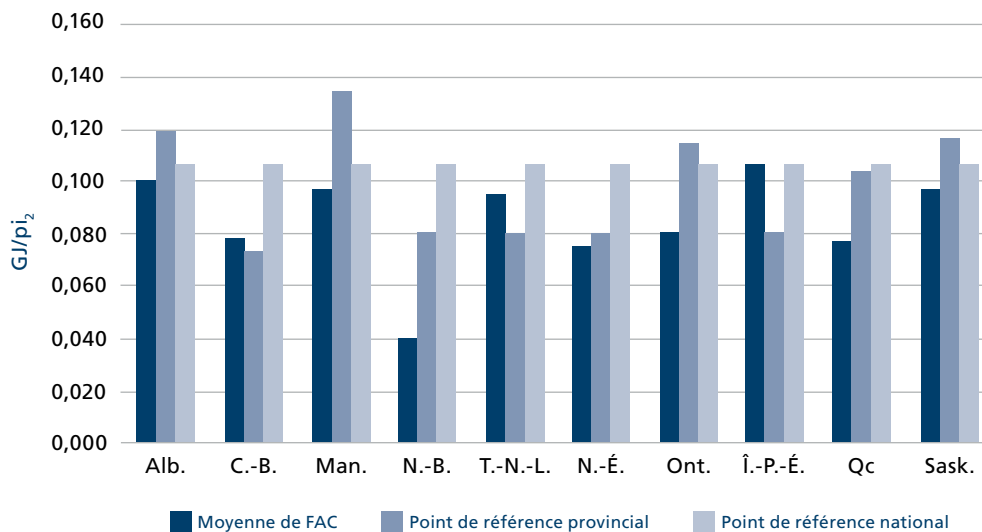
²⁷ L'énergie renouvelable renvoie aux sources d'énergie hydroélectrique, solaire, éolienne et marémotrice.

²⁸ Source : Inventaire des gaz à effet de serre du Canada, « Rapport d'inventaire national : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada 1990-2016 », Division de gaz provoquant l'effet de serre, Environnement Canada, avril 2018. Accessible en ligne à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/inventaire.html>

²⁹ Données retraitées à la suite d'une erreur de calcul par rapport aux totaux de 2016-2017. (GRI 102-48)

³⁰ Source : Association canadienne du gaz. <http://www.cga.ca/fr/gas-stats>

Intensité énergétique des immeubles de bureaux de FAC, par province, 2017-2018 (GRI 302-1)



*Remarque : Le point de référence national de l'intensité énergétique a été ajusté en fonction d'une moyenne pondérée propre à FAC, fondée sur la répartition des bureaux de FAC entre les provinces.

La consommation énergétique des immeubles de bureaux de FAC est inférieure au point de référence national dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, où elle est presque égale. Le niveau d'intensité énergétique de FAC est inférieur au point de référence provincial dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard. En Colombie-Britannique, ce résultat s'explique probablement par la norme élevée d'efficacité énergétique en vigueur dans cette province. À Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, ce résultat s'explique probablement par l'échantillon relativement modeste obtenu de ces provinces, ce qui fait qu'il est difficile d'effectuer une comparaison exacte avec le point de référence provincial.

En 2017-2018, on a compté 3 699 degrés-jours de chauffage comparativement à 4 704 en 2016-2017, ce qui représente une diminution de 21 % par rapport à l'an dernier. Cette diminution du nombre de degrés-jours de chauffage contribuerait à la réduction de l'énergie consommée.

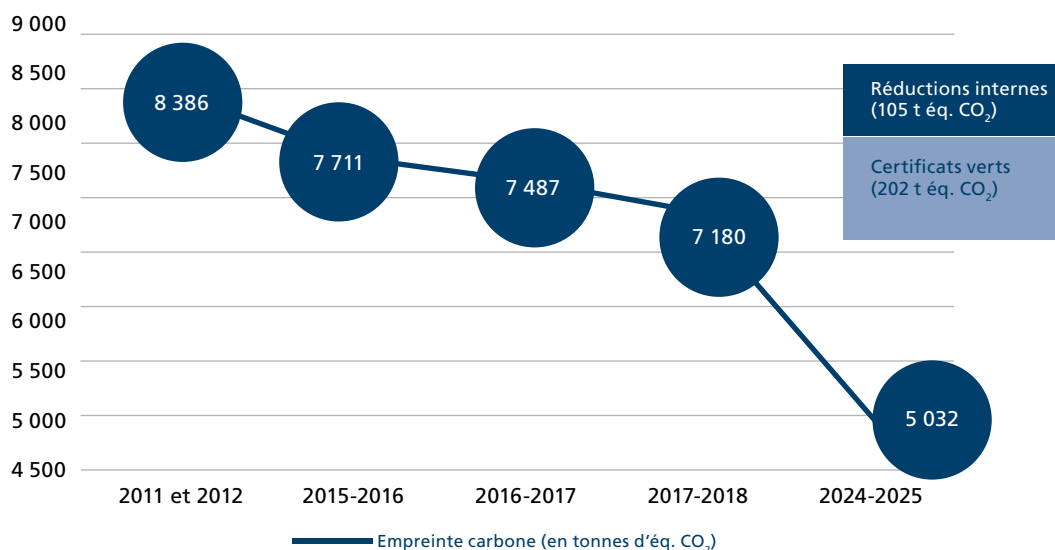
Les degrés-jours de chauffage expriment l'énergie nécessaire pour chauffer un bureau. Cette mesure est tirée de la température extérieure moyenne, qui est comparée à la température minimum qui doit être maintenue dans les bureaux selon le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), soit 18 °Celsius (C). Pour calculer les degrés-jours de chauffage, il faut établir la moyenne des températures la plus élevée et la plus basse enregistrées au cours d'une journée, puis soustraire cette moyenne de la température minimum qui doit être maintenue dans les bureaux selon le SIMDUT. Le nombre de degrés-jours de chauffage pour une journée dont la température moyenne serait de -10 °C serait 28 (c.-à-d. -10 °C - (+18 °C) = 28 degrés-jours de chauffage). Le total des degrés-jours de chauffage pour une année ou un mois permet de donner un aperçu de la variation du climat d'une période à l'autre.

Stratégie pour atteindre notre cible

Jusqu'à présent, FAC a réduit son empreinte carbone de 12 % par rapport aux niveaux de 2012. Les progrès que nous avons accomplis à ce jour découlent d'un effort important visant à améliorer l'efficacité énergétique de nos installations et à encourager des changements de comportement en ce qui a trait aux déplacements et à la consommation de papier. Nous sommes résolus à accomplir des progrès constants et durables vers l'atteinte de notre objectif.

Pour atteindre notre cible consistant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 2012, nous devons réduire de façon constante

notre empreinte carbone de 307 tonnes d'éq. CO₂ par année. Cette année, nous avons réduit notre empreinte carbone de 105 tonnes d'éq. CO₂ grâce aux économies d'énergie réalisées dans nos bâtiments. Pour atteindre notre cible de 307 tonnes d'éq. CO₂, nous avons acheté des certificats verts de Bullfrog Power pour l'équivalent de 202 tonnes de CO₂. Ces efforts nous aident à atteindre notre cible et à soutenir efficacement la production d'énergie propre pour le réseau électrique du Canada.



À propos du présent rapport

Portée et limites

(GRI 102-49, 102-50, 102-51, 102-52, 102-54, 102-55, 102-56)

Le présent rapport annuel de FAC sur la RSE présente à nos intervenants un aperçu de notre rendement sur les plans économique, social et environnemental.

Le rapport de 2017-2018 mesure notre rendement à l'égard de la RSE pendant l'exercice (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018) dans chacun de nos cinq secteurs d'intervention. Notre rapport précédent a été publié en octobre 2017. Tous nos rapports sont disponibles en ligne à fac.ca.

Le rapport n'englobe pas le rendement de nos partenaires commerciaux d'Alliances FAC ni d'Investissement FAC.

Voici les changements apportés en ce qui concerne la portée, les limites ou les méthodes de mesure utilisées dans le présent rapport, et ce, depuis 2016-2017 :

Aucun changement important n'a été apporté en ce qui concerne la portée et les limites des sujets depuis la précédente période de rapport.

Notre processus

Le présent rapport a été préparé conformément aux normes en matière de développement durable publiées par la Global Reporting Initiative (GRI). La GRI est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de la durabilité économique, environnementale et sociale. Elle propose un cadre pour la préparation de rapports exhaustifs sur la durabilité économique dont l'utilisation est répandue dans le monde. Pour en savoir plus sur la GRI, consultez globalreporting.org.

Le présent rapport a été préparé conformément à l'option « Conformité – Critères essentiels » des normes de la GRI et n'a pas été vérifié par des sources externes. Notre index des normes de la GRI, qui énumère les indicateurs de la GRI visés par notre rapport, se trouve aux pages 65 à 71. Le rapport a été soumis pour une évaluation de l'information au sujet de l'importance relative et la GRI a confirmé l'exactitude des renseignements divulgués au sujet de l'importance relative (GRI 102-40 à 102-49). Notre équipe de RSE est responsable de la planification, de l'exécution et de l'établissement des rapports en collaboration avec les membres du groupe de travail sur la RSE à l'échelle de la société, notamment Communication d'entreprise, Installations et administration, Finances, Ressources humaines, Technologie de l'information, Services juridiques, Marketing, Opérations et Recherche.

Index des normes de la GRI (GRI 102-55)

Le présent rapport a été préparé conformément à l'option « Conformité – Critères essentiels » des normes de la GRI.



Éléments généraux d'information		
Norme GRI	Élément d'information	Numéro(s) de page(s)
GRI 101 : Principes généraux 2016		
Éléments généraux d'information		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	Profil de l'organisation	
	102-1 Nom de l'organisation	Page 5
	102-2 Marques, produits et services principaux	Pages 72 à 74 du présent rapport; pages 44 à 48 du <i>Rapport annuel</i> 2017-2018 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	102-3 Lieu où se trouve le siège social de l'organisation	Page 5 et 20
	102-4 Nombre de pays où l'organisation exerce ses activités et nom des pays où la présence de l'organisation est importante ou qui sont particulièrement liés aux enjeux environnementaux abordés dans le rapport	Page 5
	102-5 Nature de la propriété et forme juridique	Page 5
	102-6 Marchés couverts, notamment répartition géographique, secteurs couverts et types de clients/bénéficiaires	Page 5 du présent rapport; pages 49 et 50 du <i>Rapport annuel</i> 2017-2018 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	102-7 Taille de l'organisation présentant le rapport	Page 21 du présent rapport; pages 49 et 50 du <i>Rapport annuel</i> 2017-2018 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
102-8 Répartition de l'effectif	Pages 49 et 50	

(GRI 102-55)

Éléments généraux d'information		
Norme GRI	Élément d'information	Numéro(s) de page(s)
GRI 101 : Principes généraux 2016		
Éléments généraux d'information		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	Profil de l'organisation	
	102-9 Chaîne d'approvisionnement	Page 22
	102-10 Changements importants relatifs aux emplacements des activités et à la chaîne d'approvisionnement au cours de la période visée par le rapport	Page 22
	102-11 Principe de précaution	Page 20
	102-12 Chartes et/ou principes économiques, environnementaux ou sociaux élaborés à l'externe	Page 19
	102-13 Affiliations à des associations	Page 20 et l'annexe du présent rapport
	Stratégie	
	102-14 Déclaration du décideur occupant l'échelon le plus élevé de l'organisation	Pages 2 à 4
	Éthique et intégrité	
	102-16 Valeurs, principes, normes, <i>Code de déontologie</i> de FAC	Pages 6, 7 et 12
	Gouvernance	
	102-18 Structure de gouvernance de FAC, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance et les comités responsables des décisions relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux	Page 11 du présent rapport, pages 12 à 16 du <i>Rapport annuel 2017-2018</i> de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	Mobilité des intervenants	
	102-40 Liste des groupes d'intervenants liés à FAC	Page 12
	102-41 Employés couverts par une convention collective	Page 52
102-42 Fondement pour l'identification et la sélection des intervenants à consulter	Page 12	
102-43 Approche de FAC pour la mobilisation des intervenants, y compris la fréquence et le type de mobilisation	Pages 13 à 15, 37 et 40	
102-44 Indiquer les thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les intervenants et la manière dont FAC y a répondu	Page 16	

(GRI 102-55)

Éléments généraux d'information		
Norme GRI	Élément d'information	Numéro(s) de page(s)
GRI 101 : Principes généraux 2016		
Éléments généraux d'information		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	Sujets et paramètres pertinents identifiés	
	102-45 Toutes les entités incluses dans les états financiers consolidés de FAC	Pages 44 à 48 du <i>Rapport annuel</i> 2017-2018 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	102-46 Processus de détermination du contenu du rapport	Page 12 mobilisation des intervenants; page 17 importance relative
	102-47 Aspects/sujets et paramètres pertinents	Pages 18 et 19
	102-48 Reformulation de l'information fournie dans les rapports antérieurs	Page 21, 56, 59 et 61
	102-49 Changements importants à la portée et aux aspects et paramètres pertinents par rapport à l'information fournie dans les rapports antérieurs	Page 64
	Profil du rapport	
	102-50 Période visée par le rapport	Page 64
	102-51 Date du plus récent rapport présenté	Page 64
	102-52 Cycle de production des rapports	Page 64
	102-53 Coordonnées pour toute question au sujet du rapport et de son contenu	Page 5
	102-54 Attestation de la conformité du rapport aux normes de la GRI	Page 64 et 65
	102-55 Index des normes de la GRI	Pages 65 à 71
	102-56 Attestation de la vérification externe du rapport et politique et pratique courante de FAC visant à solliciter une vérification externe du rapport	Page 64

(GRI 102-55)

Sujets pertinents			
Norme GRI	Éléments d'information et indicateurs	Numéro de page et notes explicatives	Non-publication d'informations
GRI 200 : Normes économiques			
Investissements communautaires			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Pages 18 Pages 32 et 33 Pages 34 à 36	XX
GRI 201 : Résultats économiques 2016	201-1 Valeur économique directe créée et distribuée	Page 21 revenu créé et distribué; pages 33 et 35 investissements communautaires	XX
GRI 300 : Normes environnementaux			
Matières			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Pages 54 et 55 Pages 56 à 58	XX
GRI 301 : Matières 2016	301-1 Consommation de matières en poids ou en volume	Pages 56 et 61	Les ressources renouvelables qui sont pertinentes uniquement pour FAC
Énergie			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Pages 54 et 55 Pages 56, 58 et 61	XX
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Pages 61 et 62	XX
Émissions			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Pages 54 et 55 Pages 56 et 58 à 60	XX
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de gaz à effet de serre (catégorie 1)	Pages 56, 59 et 60	XX
	305-2 Émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie (catégorie 2)	Pages 56, 59 et 60	XX
	305-3 Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (catégorie 3)	Pages 56, 59 et 60	XX

(GRI 102-55)

Sujets pertinents			
Norme GRI	Éléments d'information et indicateurs	Numéro de page et notes explicatives	Non-publication d'informations
GRI 400 : Normes sociales			
Emploi			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Pages 18 Page 43 Pages 46 et 48	XX
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Page 51	XX
Formation et éducation			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Pages 43 et 44 Pages 46 et 48	XX
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	Page 52	XX
Diversité et égalité des chances			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Pages 18 Pages 44 et 45 Pages 47 et 48	XX
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle et emplacement	Page 52	XX
Confidentialité des données des clients			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Pages 38 et 39 Page 41	XX
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients	Page 38	XX

(GRI 102-55)

Sujets pertinents autres que ceux de la GRI			
Norme GRI	Éléments d'information et indicateurs	Numéro de page et notes explicatives	Non-publication d'informations
Accès aux marchés – logistique et normes			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Pages 18 Page 23 Page 23	XX
Relations clients			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Pages 18 Page 37 Page 41	XX
Bien-être des animaux d'élevage			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Pages 18 Page 26 Page 26	XX
Salubrité et traçabilité des aliments			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Pages 18 Page 24 Page 24	XX
Croissance de l'industrie agricole et agroalimentaire			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Pages 18 Pages 24 et 25 Pages 27 à 31	XX
Répercussions environnementales à long terme de l'agriculture			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Page 55 Pages 57 et 58	XX

(GRI 102-55)

Sujets pertinents autres que ceux de la GRI (SUITE)			
Norme GRI	Éléments d'information et indicateurs	Numéro de page et notes explicatives	Non-publication d'informations
Évolution rapide de la technologie			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Page 40 Page 40	XX
Financement responsable			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Page 55 Pages 57 et 58	XX
Gestion du risque			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Pages 21 et 22 Pages 21 et 22	XX
Planification de la relève			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Page 42 Pages 46 et 48	XX
Soutien à l'industrie agricole et agroalimentaire			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication du sujet pertinent et de ses limites 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 19 Pages 24 et 25 Pages 27 à 31	XX

Produits, services et programmes de FAC

(GRI 102-2)

Voici une liste exhaustive des produits, services et programmes de FAC. Pour en savoir davantage, cliquez sur les mots surlignés pour accéder au site Web de FAC.

Agriculture et alimentation

- Nous contribuons à la réussite des jeunes agriculteurs grâce à des produits comme les prêts Jeune agriculteur, Jeune entrepreneur et Transfert.
- Nous donnons un coup de pouce aux étudiants en contribuant à l'amélioration des salons des étudiants en agriculture et en distribuant des Agri-trousses dans les collèges et universités offrant un programme agricole à l'échelle du Canada.
- FAC parraine les 4-H du Canada à l'échelle nationale et provinciale et offre du financement à l'échelle locale par l'intermédiaire du Fonds FAC pour les cercles 4-H.
- Nos publications d'actualités et d'information sur l'agriculture sont très utiles et sont offertes gratuitement : le magazine *AgriSuccès*, le rapport *Valeur des terres agricoles*, les rapports de l'Économie agricole de FAC et *FAC Express*.
- FAC offre des événements d'apprentissage gratuits qui sont ouverts à tous les intervenants du monde agricole canadien, y compris des événements du Carrefour du savoir agricole, nos forums FAC, le Sommet FAC de la relève agricole *Allumés!*, nos agrowebinaires et nos événements de FAC AgExpert.
- Les logiciels AgExpert de FAC sont les plus importants logiciels de gestion agricole destinés aux producteurs au Canada; ils procurent à nos clients l'accès à des outils faciles d'utilisation leur permettant de planifier, de gérer et de développer leur entreprise.
- Nous collaborons avec des associations nationales et régionales pour renforcer et développer l'industrie agricole et agroalimentaire. Nous participons notamment à des événements et à des réunions où nous échangeons des connaissances et recueillons des points de vue sur les enjeux auxquels fait face l'industrie.
- Nous aidons les producteurs à faire de la sécurité une priorité en commanditant la Semaine canadienne de la sécurité agricole en partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole, la Fédération canadienne de l'agriculture et Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- En partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole et la Fondation Rick Hansen, notre programme AgriRetour permet à des agriculteurs et des travailleurs agricoles ayant subi une blessure de demander du financement pour l'achat d'équipement spécialisé ou pour l'adaptation de l'équipement existant afin qu'ils puissent reprendre leur travail en agriculture.
- FAC appuie l'éducation en agriculture en collaborant avec Agriculture en classe, qui distribue des ressources dans les écoles partout au pays. Ces ressources servent à familiariser les enfants à l'agriculture canadienne. FAC est le commanditaire fondateur du Mois de sensibilisation à l'agriculture canadienne et du programme Agri-génération.
- Depuis 2006, nous tenons le plus important groupe de recherche sur l'agriculture du Canada par l'intermédiaire de Vision FAC. Ce groupe consultatif compte environ 4 000 membres, qui soumettent leurs idées et leurs opinions sur l'agriculture canadienne et sur la façon dont FAC peut le mieux répondre aux besoins de cette passionnante industrie qui est en pleine expansion. Les membres de Vision FAC représentent tous les types de production, l'agroindustrie et l'agroalimentaire ou dirigent des entreprises associées à l'industrie agricole.

(GRI 102-2)

Communauté

- Notre programme-vedette d'investissement communautaire, FAC en campagne contre la faim, vise à lutter contre la faim au Canada.
- Par l'intermédiaire du fonds AgriEsprit de FAC, nous versons un financement annuel de 1,5 million de dollars à des groupes communautaires ruraux des quatre coins du Canada.
- Le Fonds FAC de Regina, assorti d'une somme annuelle de 150 000 \$, sert à soutenir des projets d'amélioration communautaire dans la région de Regina, en Saskatchewan.
- Au titre du fonds Expression de FAC, nous versons au total 50 000 \$ pour appuyer des projets qui favorisent la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et aident leurs membres à exprimer la diversité culturelle et linguistique de leur région.
- Notre programme de bénévolat des employés comprend des tirages mensuels pour les employés bénévoles, des projets communautaires de bénévolat en équipe, et un programme de jumelage des dons des employés.
- Notre campagne Centraide de FAC permet d'apporter des changements positifs dans les collectivités où nos employés vivent et travaillent.

Clients

- Nous servons nos clients grâce à un réseau de 98 bureaux situés surtout dans les régions rurales du Canada.
- Nous offrons à nos clients des produits et des services personnalisés pour répondre aux besoins particuliers de leurs exploitations. Les clients peuvent choisir des options de financement qui correspondent à leurs plans et objectifs d'affaires.
- Nous établissons des partenariats avec les agroentreprises et les producteurs agroalimentaires afin de percer de nouveaux marchés, d'accroître notre efficacité et nos capacités, d'adopter de nouvelles technologies et de profiter d'occasions qui s'offrent à nous.
- Nous offrons des services en ligne pratiques qui permettent aux clients d'accéder à des renseignements à jour sur leur compte et au calendrier de remboursement de leur prêt.
- Nos programmes de soutien à la clientèle font partie intégrante de nos activités, et nous encourageons les clients à communiquer avec nous s'ils ont besoin d'aide.
- Le fonds AgriUrgences de FAC permet aux employés de présenter une demande de soutien pour un client qui traverse une période difficile, comme dans le cas d'une maladie grave, d'un incendie ou d'un accident agricole.

Employés

- Nous offrons aux employés un programme d'apprentissage sur l'application des pratiques culturelles de FAC, appelé Principes fondamentaux de notre culture. Ce programme aide tous les employés à comprendre notre culture ainsi que les comportements attendus d'eux dans leur travail quotidien et en partenariat avec les autres. Les nouveaux employés ont également la possibilité de faire des lectures au sujet de la culture et d'obtenir de l'information de leur gestionnaire avant de suivre le programme.
- Nous soutenons le perfectionnement de nos leaders grâce au programme de transformation du leadership. Obligatoire pour tous les nouveaux leaders à FAC, ce programme aide les leaders à apprendre comment déployer un leadership authentique qui inspire les employés à donner le meilleur d'eux-mêmes, chaque jour. Ce programme comprend de l'apprentissage en classe, de l'encadrement, un projet de leadership ainsi que d'autres expériences de perfectionnement afin de veiller à ce que les leaders appliquent leur nouvelle manière d'être dans leur milieu de travail quotidien.
- Notre programme d'emploi d'été pour les étudiants autochtones offre aux étudiants une expérience de travail qui les aide à se préparer à joindre FAC une fois études terminées.
- Le Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones aide des étudiants autochtones de niveau postsecondaire de Regina et de Moose Jaw à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation tout en leur faisant connaître FAC en tant qu'employeur éventuel. FAC verse un total de 50 000 \$ pour couvrir des coûts tels que les laissez-passer d'autobus, la garde d'enfants et les dépôts en cas de dommages, afin que les étudiants puissent consacrer plus de temps à leurs études et ainsi moins se préoccuper des questions financières.
- Notre Groupe d'affinités avec les Autochtones nous aide à améliorer notre compréhension commune de la diversité dans notre milieu de travail et dans notre communauté. Ce groupe crée un environnement sécuritaire, convivial et accueillant pour les membres. Les membres du groupe représentent aussi FAC à des événements tenus dans la communauté.

(GRI 102-2)

- Nous créons des possibilités d'emploi intéressantes à FAC pour les diplômés du programme Campus for All de l'Université de Regina. Ce programme d'une durée de quatre ans offre une expérience d'éducation postsecondaire inclusive à des adultes ayant une déficience intellectuelle.
- De la formation en ligne sur la diversité est offerte aux nouveaux employés afin de les sensibiliser à la diversité et de les aider à créer un milieu de travail respectueux des différences. Cette formation obligatoire sensibilise les apprenants à la diversité et leur donne des connaissances et des stratégies sur la prestation d'un service équitable à nos clients et employés. Elle les aide également à établir un dialogue positif sur la diversité dans le milieu de travail.
- Dans le but d'accroître la visibilité de FAC auprès des membres des quatre groupes désignés dans le cadre de l'équité en matière d'emploi, nous parrainons différentes activités au sein des communautés ethnoculturelles et nous sommes présents dans les universités, les collèges et les foires de l'emploi dans l'ensemble du pays.
- En vue d'assurer un service de qualité supérieure dans les deux langues officielles, nous offrons des cours de langue aux employés occupant des postes bilingues.
- Notre Programme d'aide aux employés et à leur famille permet aux employés et aux membres de leur famille de se prévaloir de services consultatifs, d'information et de counseling, et ce, en toute confidentialité.
- Composé de représentants de la direction et des employés, le Comité d'orientation sur la santé et la sécurité au travail veille à ce que la sécurité demeure une priorité dans l'ensemble de la société.
- Nos programmes de formation aident les employés à acquérir efficacement les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour bien exercer leurs fonctions.
- Notre Fonds de soutien aux employés de FAC, dont le coût est partagé avec les employés, nous permet de témoigner de la compassion et d'offrir un coup de pouce financier à des collègues qui se trouvent dans une situation difficile.

Environnement

- Nous mesurons les émissions de GES découlant de nos activités internes chaque année, ce qui signifie notamment que nous recueillons des renseignements à l'échelle de la société sur la consommation de papier, les déplacements en voiture et en avion, ainsi que la consommation de carburant et d'électricité de notre siège social et de nos bureaux de campagne.
- Nous faisons la promotion du covoiturage par l'intermédiaire d'un programme à l'intention des employés du siège social. De plus, nous offrons des espaces de stationnement souterrain pour les vélos.
- L'Enviro-prêt et le prêt Énergie de FAC aident les clients à améliorer leur performance environnementale et à réduire leurs risques environnementaux. Nous collaborons avec les clients à l'évaluation de leurs risques environnementaux au moyen de questionnaires, d'inspections des lieux et de rapports d'évaluation. FAC doit également s'acquitter des responsabilités qui lui incombent aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE 2012).
- Notre imprimerie est certifiée par le Forest Stewardship Council®. Cela signifie que le papier que FAC utilise est produit à partir de forêts gérées de manière responsable sur les plans environnemental et social, et ce, dans la plus grande mesure possible. Nous continuons d'étudier les options qui s'offrent à nous et nous profitons des occasions qui se présentent d'essayer de nouveaux papiers durables sur le plan environnemental.
Licence FSC® : C014114

Annexe

Affiliations à des associations

(GRI 102-13)

FAC assure un parrainage et un appui visibles et proactifs au moyen d'ententes de partenariat et d'ententes pluriannuelles formelles qui lui permettent de nouer des liens avec des membres des associations et des intervenants de l'industrie.

FAC établit des relations avec une cinquantaine d'associations de l'industrie agricole qui comptent parmi les quelque 250 associations que la société appuie chaque

année au Canada. Nous continuons d'axer nos efforts sur notre stratégie visant les associations sectorielles afin de renforcer nos partenariats actuels et de collaborer plus étroitement avec de nouveaux regroupements, dans le but de développer des relations, de faire connaître les possibilités qu'offre l'industrie et d'offrir une valeur ajoutée grâce aux connaissances et aux idées.

Outre nos partenariats avec l'industrie, FAC joue un rôle actif dans de nombreux autres organismes afin de faire évoluer nos pratiques d'affaires, notamment sur le plan de la RSE.

Voici nos principaux partenaires :

Alliance agricole du Nouveau-Brunswick
 Agriculture en classe
 Agriculture Producers Association of Saskatchewan
 Alberta Federation of Agriculture
 Alberta Milk
 Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière
 Atlantic Grains Council
 Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de l'Atlantique
 B.C. Agricultural Council
 B.C. Greenhouse Growers' Association
 Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de la Colombie-Britannique
 Association canadienne de sécurité agricole
 Canadian Association of Agri-Retailers
 Association canadienne des conseillers agricoles
 Canadian Cattlemen's Association
 Centre canadien pour la diversité et l'inclusion
 Fédération canadienne de l'agriculture
 Conseil canadien de l'horticulture
 Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
 Association canadienne de la distribution de fruits et légumes
 Table ronde canadienne sur le bœuf durable
 Table ronde canadienne sur les cultures durables
 Société canadienne pour la formation et le perfectionnement
 Table pancanadienne de la relève agricole
 Centre canadien pour l'intégrité des aliments
 Conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) Saskatchewan
 Les Producteurs de poulet du Canada
 Le Conference Board du Canada
 Les Producteurs laitiers du Canada

Dairy Farmers of Manitoba
 Dairy Farmers of Ontario
 Dairy Farmers of Prince Edward Island
 Les Producteurs d'œufs du Canada
 Farm & Food Care
 Fédération de la relève agricole du Québec
 Food and Beverage Canada
 Fabricants de produits alimentaires du Canada
 Les 4-H du Canada
 Les Producteurs de grains du Canada
 International Association For Human Resources Information Management
 Institut pour la performance et l'apprentissage
 Keystone Agriculture Producers Inc.
 Conseil de la transformation alimentaire et des produits de consommation
 Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région du Manitoba
 Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
 Fédération de l'agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador
 Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse
 Fédération de l'agriculture de l'Ontario
 Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de l'Ontario
 Fédération de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard
 Pulse Canada
 Saskatchewan Diversity and Inclusion Network
 Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de la Saskatchewan
 Union des producteurs agricoles
 Les producteurs unis de pommes de terre du Canada
 Western Canadian Wheat Growers Association
 Western Equipment Dealers Association
 World at Work

Afin de continuer d'être responsable socialement, FAC a conclu des partenariats avec :



Nous publions en ligne à fac.ca notre rapport sur la RSE afin de réduire notre impact sur l'environnement. Le présent rapport et les rapports précédents sur la RSE sont disponibles en français et en anglais.

Pour formuler des commentaires sur le présent rapport ou sur les efforts de FAC en matière de RSE, veuillez répondre au sondage en ligne. Pour chaque sondage rempli, FAC remettra 5 \$ à Banques alimentaires Canada, et ce, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

